

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



UNION -DISCIPLINE-TRAVAIL

SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE A FIN MARS 2019



Date de Publication

28 mai 2019

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	1
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	4
I.1. PAYS AVANCÉS	4
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT.....	5
I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES.....	6
II. CONJONCTURE NATIONALE	8
II.1. SECTEUR RÉEL.....	9
II.2. FINANCES PUBLIQUES	19
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR.....	21
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER.....	25

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des cours du cacao	7
Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole brut.....	7
Graphique 3 : Evolution du Cours de l'euro en dollar.....	7
Graphique 4 : Indice harmonisé de la production industrielle.....	12
Graphique 5 : Indice de production des industries extractives	12
Graphique 6 : Production et vente de produits pétroliers	13
Graphique 7 : Indice de production du secteur manufacturier	13
Graphique 8 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail.....	15
Graphique 9 : Répartition du nombre de passagers au départ d'Abidjan par destination au premier trimestre 2019	15
Graphique 10 : Indicateurs des finances publiques à fin mars	21
Graphique 11 : Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels)	21
Graphique 12 : Répartition géographique des exportations à fin mars 2019	24
Graphique 13 : Répartition géographique des importations à fin mars 2019	24
Graphique 14 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA.....	25
Graphique 15 : Evolution des indices boursiers par secteur.....	25

TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance dans les pays avancés (en %)	4
Tableau 2 : Taux de croissance dans les pays émergents et pays en développement (en %).....	5
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA	6
Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation	10
Tableau 5 : Structure des exportations en valeur 3 mois 2018-2019	23
Tableau 6 : Structure des importations en valeur 3 mois 2018-2019.....	23

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ACP :	Afrique Caraïbes et Pacifique
ARTI :	Autorité de Régulation du Transport Intérieur
BCE :	Banque Centrale Européenne
BCEAO :	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BM :	Banque Mondiale
BNI :	Banque Nationale de l’Investissement
BRVM 10 :	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
BRVM :	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BTP :	Bâtiments et Travaux Publics
CCC :	Conseil Café Cacao
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CEPICI :	Centre de Promotion des Investissements en Côte d’Ivoire
CGECI :	Confédération Générale des Entreprises de Côte d’Ivoire
CMU :	Couverture Maladie Universelle
CPM :	Comité de Politique Monétaire
DDO :	Distillate Diesel Oil
DGD :	Direction Générale des Douanes
DGE :	Direction Générale de l’Economie
DUS :	Droit Unique de Sortie
ETI :	Entreprises de Taille Intermédiaire
FAFCI :	Fond d’Appui aux Femmes de Côte d’Ivoire
FDH :	Fonds de Développement de l’Hevéa
FCFA :	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI :	Fonds Monétaire International
FOB :	Free on board
Gwh :	Giga watt heure
ICA :	Indice du Chiffre d’affaires
ICCO :	Organisation Internationale du Cacao
INIE :	Institut Ivoirien de l’Entreprise
Kg :	Kilogramme
MAB :	Mesures d’Appui à la Banane
MINADER :	Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural
MCC	Millenium Challenge Corporation
OMCI	Orange Money Côte d’Ivoire
ONDR :	Office National de Développement de la Riziculture
OPEP :	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PAA :	Port Autonome d’Abidjan
PADFA	Projet d’Appui au Développement des Filières Agricoles
PASP :	Port Autonome de San Pedro
PEM :	Perspectives de l’Economie Mondiale
PER :	Price Earning Ratio
PIB :	Produit Intérieur Brut
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PMI :	Purchasing Manager’s Index
PND :	Plan National de Développement

PNIA :	Programme National d'Investissement Agricole
PPCA :	Programme de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de valeur de l'Anacarde
SIR :	Société Ivoirienne de Raffinage
TCER :	Taux de Change Effectif Réel
TPE	Très Petites Entreprises
TSA :	Transportation Security Administration
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE :	Union Européenne
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
US :	United States (Etats-Unis)

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

Tous les chiffres sont à fin mars 2019 sauf indications contraires

Ralentissement de l'économie mondiale

Selon les dernières Perspectives Economiques Mondiales (PEM) du FMI publiées en avril 2019, le ralentissement de la progression de **l'économie mondiale** en 2019 devrait s'accroître. La prévision de croissance annuelle a été révisée à +3,3% contre une prévision antérieure de +3,5% en janvier 2019 et une réalisation de +3,6% en 2018. L'activité économique mondiale subirait les effets (i) des tensions commerciales entre les Etats-Unis et certains de ses principaux partenaires, (ii) des perturbations du secteur automobile en Allemagne et (iii) du durcissement de la politique du crédit en Chine.

Dans les **pays avancés**, la croissance du PIB atteindrait +1,8%, en retrait de 0,2 point de pourcentage par rapport à la prévision précédente et en dessous de la réalisation de 2018 (+2,2%). Cette évolution découle de la révision à la baisse des prévisions de croissance pour l'année 2019 aux Etats-Unis (+2,3% contre +2,5% prévus précédemment) et dans la zone euro (+1,3% contre +1,6% antérieurement).

Dans les **économies émergentes et en développement**, la progression de l'activité économique en 2019 resterait dynamique (+4,4%), en dépit de la révision à la baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à la prévision antérieure, après une réalisation de +4,5% en 2018.

En **Afrique subsaharienne**, le dynamisme économique devrait se poursuivre avec une croissance du PIB projetée en 2019 à +3,5% après la hausse de 3,0% réalisée en 2018. Cette progression de l'activité serait attribuable à la bonne orientation de la demande intérieure, spécifiquement celle des pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest. Au sein de l'**UEMOA**, la croissance économique est attendue à +6,8% en accélération par rapport à la réalisation de +6,6% enregistrée en 2018.

Bonne tenue des cours du cacao

Le marché des produits de base est caractérisé par une certaine morosité en moyenne sur le premier trimestre 2019 comparativement à la période correspondante de 2018. Le cours du cacao (+2,1%) a augmenté par rapport à son niveau moyen de la période correspondante de 2018 tandis que ceux du café (-12,6%), du coton (-8,9%), de l'huile de palme (-19,2%), de l'or (-1,9%) et du pétrole brut (-5,6%) ont baissé. S'agissant du caoutchouc, le cours est resté stable. Le cours du cacao a bénéficié de la hausse de la demande des concasseurs de 3,3%.

En évolution mensuelle, le cours du cacao a enregistré une baisse de 2,5% par rapport à février 2019. Cette évolution des cours du cacao serait liée notamment à l'annonce de l'Organisation Internationale du Cacao (ICCO), à la fin du mois de février 2019, projetant un excès de 39 000 tonnes de fèves sur le marché mondial pour la campagne 2018/2019. S'agissant du pétrole brut, le cours a augmenté de 3,3%, en raison des inquiétudes liées au resserrement de l'offre globale du fait du durcissement des sanctions américaines contre l'Iran et le Venezuela, ainsi que du recul de la production de l'OPEP.

Dépréciation de l'euro par rapport aux principales devises

Sur le marché des changes, en moyenne sur les trois premiers mois de 2019, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar américain (-7,6%) et à la livre sterling (-1,3%). En effet, la monnaie européenne reste affectée par la conjoncture économique défavorable de la zone euro et les inquiétudes politiques avec notamment la montée des euro-sceptiques en Italie.

Orientation favorable de l'activité économique nationale

Au plan national, l'activité économique a évolué dans un environnement incitatif, en relation avec l'amélioration continue du climat des affaires et l'accélération des grands travaux d'infrastructures inscrits dans le Plan National de Développement (PND) 2016-2020. Aussi, l'économie ivoirienne a enregistré un gain de compétitivité-prix au premier trimestre 2019, marqué par une baisse de son Taux de Change Effectif Réel (TCER) de 3,0 points de pourcentage comparativement à la même période de l'année précédente.

En raison de ses performances, la Côte d'Ivoire va bénéficier d'un autre programme dit Programme Compact Simultané, dans le cadre du Millénum Challenge Corporation (MCC). En effet, selon le rapport MCC 2018, la Côte d'Ivoire a réalisé avec succès quatorze (14) indicateurs de performance sur un total de vingt (20). Ce résultat a été favorisé par une bonne gouvernance, une plus grande libéralisation de l'économie et un investissement accru dans les ressources humaines.

Par ailleurs, l'année 2019 enregistrera le renforcement des actions sociales, en vue d'améliorer l'inclusivité de la croissance économique. Il s'agira spécifiquement d'exécuter le Programme Social du Gouvernement (PSGouv) 2019-2020 d'un coût global de 727,5 milliards.

Les réalisations du premier trimestre 2019 comparées à celles de la période correspondante de 2018 sont présentées ci-dessous.

Evolution globalement favorable dans l'agriculture d'exportation dans un contexte de baisse des cours

Le secteur primaire connaît une orientation favorable grâce à l'exécution du deuxième Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2), aux réformes dans les différentes filières, et à l'appui des Partenaires au développement. Ainsi, l'agriculture d'exportation a affiché dans l'ensemble une bonne évolution avec un accroissement des productions de cacao (estimé à +3,1%), de caoutchouc (+11,2%), de banane dessert (+18,3%), d'ananas (+10,4%) et de coton (+15,6%), malgré le recul des productions de sucre (-4,0%), d'anacarde (-70,7%) et de café (estimé à -14,8%).

Il convient cependant de relever que l'agriculture d'exportation est confrontée à la baisse des cours d'un bon nombre de produits. Ainsi, la chute de la production de l'anacarde est liée aux difficultés de commercialisation consécutives au fléchissement du prix de l'amande sur le marché international qui rend difficile le respect du prix plancher au producteur fixé à 375 FCFA/Kg. Face à cette situation, le Gouvernement ivoirien envisage la prise de nouvelles mesures pour assurer le bon fonctionnement de la filière et stabiliser le prix au producteur.

Maintien en hausse des activités du secteur secondaire

Les activités du secteur secondaire ont conservé la tendance haussière observée sur l'année 2018. La production industrielle s'est accrue de 2,7%, en raison de l'augmentation de l'activité des industries extractives (+13,4%), des industries manufacturières (+1,1%) et de la branche « Electricité, gaz et eau » (+4,4%). Au niveau des activités manufacturières, les « industries agroalimentaires et tabac » ont progressé de 3,2%.

S'agissant du BTP, il a connu une légère hausse de 0,6% en rapport avec la hausse des ventes de « sable » (+39,3%), de « graviers » (+22,5%), de « béton » (+17,0%), de « ciment » (+3,8%) et « tôles et bacs » (+0,1%) combinée au repli des ventes de « bitume » (-32,4%) et de « câbles et fils électriques » (-15,2%). Un renforcement du rythme de croissance est attendu sur le reste de l'année, en liaison avec l'accélération de l'exécution des grands projets d'infrastructures.

Bonne dynamique du secteur tertiaire

Le **secteur tertiaire** a affiché une évolution favorable de la quasi-totalité de ses composantes, notamment le chiffre d'affaires du commerce de détail (+5,3%), le nombre de passagers commerciaux dans l'aérien (+8,6%), le trafic global de marchandises par voie ferroviaire (+1,0%) et maritime

(+12,5%) et le transport terrestre (+8,7%). Seul le chiffre d'affaires des télécommunications a reculé de 3,8%.

Faible niveau d'inflation

En moyenne sur le premier trimestre 2019, les prix à la consommation ont augmenté modérément de 0,6%. Cette évolution émane du renchérissement contenu des prix des « produits non alimentaires » de 0,7% ainsi que des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 0,3%.

Emplois en progression

Sur le **marché de l'emploi formel**, le secteur privé a créé 20 304 nouveaux emplois sur le premier trimestre 2019, un peu moins que la réalisation de la période correspondante de 2018 (20 410 emplois).

Au total, l'effectif des salariés du secteur de l'emploi formel a atteint 1 019 155, en hausse de 4,4% par rapport à fin mars 2018.

Bon niveau de recouvrement des recettes fiscales

La situation des finances publiques est marquée par une bonne performance de recouvrement des recettes et dons qui sont ressortis à 1 133,1 milliards contre un objectif de 1 125,0 milliards. Ce résultat est attribuable au bon niveau de recouvrement des recettes fiscales (+5,3 milliards) et des recettes non fiscales (+22,3 milliards). Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 1 297,8 milliards contre un objectif de 1 347,7 milliards, soit une sous-consommation de 49,9 milliards.

Il en est ressorti un déficit budgétaire de 164,7 milliards contre un niveau prévisionnel de 222,7 milliards. Ce déficit a été financé par la levée de fonds sur les marchés monétaires et financiers, d'un montant de 391,5 milliards contre un niveau prévisionnel de 350,5 milliards.

Hausse en valeur des exportations et des importations

Les échanges de marchandises avec l'extérieur ont été marqués en valeur par une hausse des exportations (+3,2%) et des importations (+13,5%). Il en découle un solde commercial excédentaire de 482,7 milliards, en baisse de 20,6% comparativement à l'excédent du premier trimestre 2018 (+607,8 milliards). Les prix de réalisation à l'importation (+5,0%) ont connu une hausse plus importante que ceux à l'exportation (+2,3%) induisant une détérioration des termes de l'échange de 2,6%. Concernant la répartition géographique, l'Union Européenne est le principal débouché des produits ivoiriens avec 47,5% des exportations totales en valeur.

Repli des indices boursiers de référence

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a enregistré le recul de ses indices de référence et de la capitalisation boursière composite. Les indices BRVM 10 et BRVM composite se sont repliés respectivement de 21,6% et de 26,1% du fait du recul de l'ensemble des indices sectoriels. La capitalisation boursière a connu un fléchissement de 14,7% résultant d'une baisse de la capitalisation du marché des actions de 28,0% et d'une hausse de la capitalisation du marché des obligations de 15,6%.

Progression de la masse monétaire

Le financement de l'économie ivoirienne continue d'être bien assuré. En effet, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a décidé de maintenir inchangés ses principaux taux. La situation monétaire a fin mars a été caractérisée par la hausse de la masse monétaire de 9,4% pour se situer à 9 686,0 milliards. Cette progression provient de la hausse des créances sur l'économie (+10,4% ; +662,7 milliards) et des créances nettes sur l'Administration centrale (+84,6% ; + 1 114,3 milliards) atténuée par la baisse des actifs extérieurs nets (-34,3% ; -1 018,8 milliards).

Les nouvelles mises en place de crédits ordinaires sur le premier trimestre 2019 se sont repliées de 9,1% (-112,1 milliards) par rapport à la période correspondante de 2018 tandis que les escomptes d'effets de commerce et les dépôts, ont progressé respectivement de 1,4% (+3,5 milliards) et de 5,4% (+26,4 milliards).

S'agissant des conditions de banque, le taux moyen des nouvelles mises en place des crédits s'est établi à 6,4% contre 6,2% sur la même période en 2018. La durée moyenne des crédits a enregistré une hausse de 6,5 mois pour se situer à 26,1 mois.

En conclusion, l'activité économique a connu une évolution favorable au premier trimestre 2019, portée à la fois par l'ensemble des secteurs (primaire, secondaire et tertiaire). Cette dynamique devrait se renforcer sur le reste de l'année avec l'accélération de la mise en œuvre des grands projets d'infrastructures prévus dans le PND 2016-2020 (transport urbain, économie numérique, routes) et du Programme Social du Gouvernement 2019-2020, principale priorité du Gouvernement au cours de la gestion 2019.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au **niveau mondial**, la croissance de l'économie en 2019 serait moindre que prévu précédemment, selon les dernières prévisions du Fonds Monétaire International (FMI) d'avril 2019. En effet, l'Institution projette un taux de croissance du PIB mondial de 3,3% en 2019 contre +3,5% prévu antérieurement et après une réalisation de +3,6% en 2018. La progression de la production mondiale serait pénalisée par les tensions commerciales entre les Etats-Unis et certains de ses principaux partenaires, les perturbations du secteur automobile en Allemagne, ainsi que le ralentissement et le durcissement de la politique du crédit en Chine.

I.1. PAYS AVANCÉS

Dans les **pays avancés**, le PIB serait en hausse de 1,8% en 2019, en retrait de 0,2 point de pourcentage par rapport à la prévision de janvier 2019. Le ralentissement prévu dans ces pays, est en partie imputable aux effets négatifs attendus de l'augmentation prévue des droits de douane sur l'ensemble des importations d'aluminium et d'acier en provenance de l'Europe à hauteur respectivement de 10% et 25%.

Aux États-Unis, le PIB a progressé de 3,2% en rythme annuel sur les trois premiers mois de l'année 2019¹. L'économie américaine s'est accélérée grâce à l'évolution de la balance commerciale et à celle des stocks des entreprises. Pour l'ensemble de l'année, le FMI a révisé ses prévisions de croissance à 2,3%, en baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à la prévision de janvier 2019. Le blocage partiel de l'administration (Shutdown) déclenché le 22 décembre 2018 et les tensions commerciales ont motivé cette révision.

Au **Japon**, les données disponibles révèlent que la croissance a été faible en début d'année 2019. Ainsi, la progression de l'activité du secteur privé a nettement ralenti au premier trimestre, comme le montre l'indice PMI composite (50,7 au T1 après 52,3 au T4 2018). Les exportations ont reculé pour le quatrième mois consécutif en mars (-2,4% après -1,2% en février). L'indice de

confiance des ménages s'est aussi incliné en mars pour le sixième mois consécutif (-1,0 à 40,5 points). Ces évolutions pourraient se traduire par une légère contraction du Produit Intérieur Brut (PIB) au premier trimestre. Pour l'année 2019, le FMI prévoit une croissance modérée de +1,0% contre une prévision initiale de +1,1% en raison de la faiblesse de la consommation intérieure et de la demande extérieure.

Tableau 1 : Taux de croissance dans les pays avancés (en %)

Pays	Réalisé 2018	Prévision 2019	
	PEM Avril. 2019	Mise à jour des PEM janvier 2019	PEM Avril 2019
Mondiale	3,6	3,5	3,3
Pays avancés	2,2	2,0	1,8
Etats Unis	2,9	2,5	2,3
Canada	1,8	2,3	1,9
Japon	0,8	1,1	1,0
Royaume-Uni	1,4	1,5	1,2
Zone Euro	1,8	1,6	1,3
Allemagne	1,5	1,3	0,8
France	1,5	1,5	1,3
Italie	0,9	0,6	0,1
Espagne	2,5	2,2	2,1

Source : FMI PEM avril 2019

Au Royaume-Uni, le secteur des services, moteur de l'économie britannique, a subi un sévère coup de frein au mois de mars 2019, ce qui augure d'un ralentissement de la croissance au premier trimestre. L'indice PMI des directeurs d'achat des entreprises du secteur des services a également fléchi le mois dernier à 48,9 points en dessous du seuil des 50 points. Cette évolution traduit une contraction de l'activité. Pour l'année 2019, la croissance du PIB britannique est projetée à 1,2% en retrait de 0,3

¹ Département du Commerce américain

point par rapport à la prévision de janvier 2019, plombée par les incertitudes liées au Brexit.

Au **Canada**, dans les Perspectives de l'Economie Mondiale d'avril 2019, le FMI table sur une croissance de 1,5 %, en baisse de 0,4 point par rapport aux prévisions de janvier dernier (+1,9%). Cette révision est due en grande partie aux difficultés du secteur pétrolier et à la remontée des taux d'intérêt qui pourrait réduire les dépenses des ménages.

La **Zone Euro** semble avoir débuté l'année sur une base timide au premier trimestre, les analystes ne prévoyant qu'une expansion modeste de 0,2% en rythme trimestriel et de 1,1% en glissement annuel. Par ailleurs, l'indice PMI IHS Markit Europe est ressorti à 51,6 en mars 2019 contre 51,9 en février et témoigne une nouvelle fois d'un ralentissement de l'activité économique.

Pour l'ensemble de l'année 2019, la production devrait fléchir de 1,3% contre une réalisation de 1,8% en 2018. Les taux de croissance ont été revus à la baisse dans les PEM d'avril 2019, notamment en Allemagne (+0,8% contre +1,3% en janvier 2019) en raison d'une faible consommation privée, en France (+1,3% contre +1,5% en janvier 2019) en lien avec l'impact négatif des manifestations de rue et en Italie (+0,1% contre +0,6% en janvier 2019) en rapport à une demande intérieure fragile.

I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les **économies émergentes et en développement**, la prévision de croissance de 2019 a été révisée à +4,4% contre +4,5 prévue en janvier 2019. L'activité économique dans ces pays demeure dynamique, mais reste toutefois exposée à certains facteurs de risques persistants. Il s'agit en particulier de l'amplification des restrictions aux échanges internationaux et du ralentissement plus prononcé de la croissance en Europe et en Chine.

En Chine, la croissance économique semble se renforcer en début d'année 2019. En effet, en glissement annuel, le PIB s'est accru de 6,4% au premier trimestre 2019 grâce à l'accélération de l'activité du secteur privé et le rebond des exportations. En termes de perspectives, la croissance

chinoise devrait encore freiner cette année (+6,3% après +6,6% en 2018, selon le FMI), en raison de la faiblesse de la demande mondiale et des vulnérabilités intérieures (endettement élevé des Entreprises publiques et Administrations locales).

Tableau 2 : Taux de croissance dans les pays émergents et pays en développement (en %)

Pays	Réalisé 2018	Prévision 2019	
	PEM Avril. 2019	Mise à jour des PEM janvier 2019	PEM Avril. 2019
Pays émergents	4,5	4,5	4,4
Chine	6,6	6,4	6,3
Russie	2,3	2,3	1,6
Brésil	1,1	2,5	2,1
Inde	7,1	7,7	7,3
Afrique subsaharienne	3,0	3,5	3,5
Nigéria	1,9	2,1	2,1
Afrique du sud	1,3	0,9	1,5

Source : FMI PEM avril 2019

En Inde, l'activité resterait dynamique au premier trimestre, soutenue par la demande intérieure. En termes de perspectives, le PIB progresserait de 7,3% en 2019 après +7,1% en 2018. L'activité serait impulsée par la vigueur de la consommation et du redressement de l'investissement. En dépit de ce tableau reluisant, le FMI a révisé à la baisse de 0,2 point de pourcentage sa prévision de croissance après la récente révision des statistiques de la comptabilité nationale.

Au Brésil, l'activité économique garderait une cadence trimestrielle modérée, affectée par le ralentissement du commerce mondial et les tensions inflationnistes. En termes de perspectives, la reprise économique devrait se raffermir en 2019, avec une progression du PIB de 2,1% après 1,1% en 2018, soutenue par le regain de la confiance et par le maintien d'une politique monétaire accommodante.

En **Russie**, le PIB devrait progresser modérément au premier trimestre de 2019 sous l'effet de la baisse du pouvoir d'achat des ménages consécutive à la dépréciation du rouble et à l'augmentation de la TVA. En termes de perspectives, la croissance du PIB réel devrait s'établir à +1,6% en 2019 contre +2,3% en 2018.

En Afrique subsaharienne, la croissance du PIB devrait se situer en 2019 à +3,5% après la réalisation de 3,0% en 2018. Cette évolution de l'activité serait en lien avec la bonne orientation de la demande intérieure. **Au Nigéria**, la hausse du PIB devrait passer à 2,1% en 2019 après 1,9% en 2018. Cette progression est liée à une amélioration modérée des exportations nettes et de la demande intérieure. **En Afrique du Sud**, la croissance devrait rebondir et se situer à +1,5% en 2019 après +1,3% en 2018. Cette évolution provient de la mise en œuvre des réformes structurelles dans les domaines des mines et des infrastructures.

✓ Pays de la zone UEMOA

Au sein de l'**UEMOA**, l'activité économique devrait poursuivre son dynamisme avec un taux de croissance de +6,8% en 2019 après avoir atteint +6,6% en 2018². La demande intérieure reste le principal moteur de la croissance dans l'Union. Celle-ci serait soutenue dans l'ensemble des pays principalement en Côte d'Ivoire (+7,5%), au Sénégal (+6,9%), au Burkina Faso (+6,0%) et au Bénin (+6,5%).

Au niveau **des prix à la consommation**³, sur la base des réalisations des deux premiers mois de 2019 et des prévisions sur le reste de l'année, le taux d'inflation, en moyenne annuelle, se situerait à 1,1% en 2019 contre une réalisation de 1,0% en 2018. Au regard des perspectives de production du secteur agricole et de l'évolution des cours sur le marché international, la hausse des prix resterait modérée.

Au niveau des **finances publiques**, selon le Rapport de Surveillance Multilatérale (RSM) paru en décembre 2018,

le solde budgétaire global passerait d'un déficit de 4,0% en 2018 à 3,0% en 2019.

Au niveau des **échanges extérieurs**, pour l'année 2019, le profil des échanges extérieurs des pays de l'UEMOA afficherait un solde global excédentaire de 30,4 milliards contre un excédent de 568,3 milliards un an plutôt. Cette contraction du solde global serait liée essentiellement au repli des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, après les flux nets enregistrés subséquentement aux émissions d'euro-obligations par la Côte d'Ivoire et le Sénégal en 2018.

Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA

Pays	Croissance du PIB en 2018 (est.)	Croissance du PIB en 2019 (proj.)
Bénin	6,5	6,5
Burkina Faso	6,0	6,0
Côte d'Ivoire	7,4	7,5
Guinée Bissau	3,8	5,0
Mali	4,9	5,0
Niger	5,2	6,5
Sénégal	6,2	6,9
Togo	4,7	5,0
UEMOA	6,6	6,8

Sources : DGE/DPPSE ; *RSM décembre 2018

1.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

Bonne tenue des cours du cacao

En moyenne sur la période sous revue, le **marché des produits de base** a été caractérisé par une bonne orientation du cours du cacao qui a enregistré une augmentation de 2,1% par rapport à son niveau de la période correspondante de 2018, en lien avec la hausse de la demande des concasseurs de 3,3%. De même, les cours du maïs ont augmenté de 1,9%, tandis que le cours du caoutchouc est resté stable.

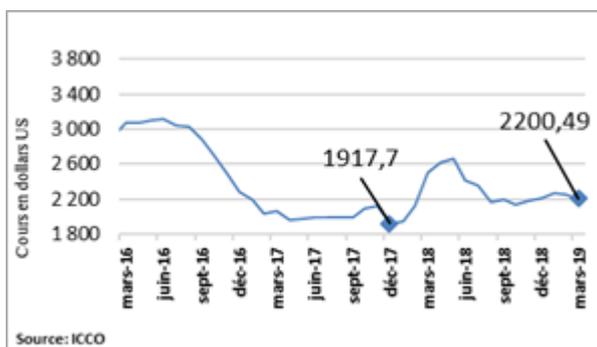
² Rapport sur la politique monétaire de l'UEMOA, mars 2019

³ Note mensuelle de conjoncture dans les pays de l'UEMOA à fin février 2019

En revanche, les cours du café (-12,6%), du coton (-8,9%), de l'huile de palme (-19,2%), du sucre (-5,5%), de l'or (-1,9%) et du pétrole brut (-5,6%) se sont inscrits en baisse.

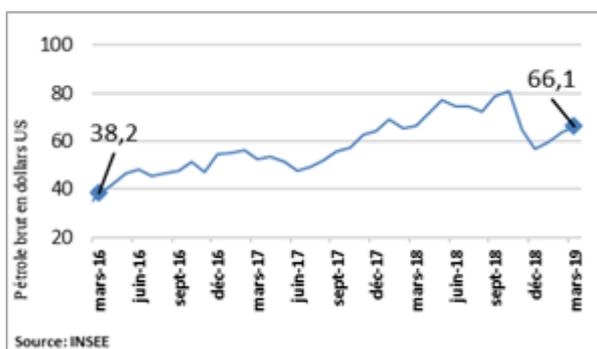
En évolution mensuelle, le cacao a enregistré une baisse de 2,5% en mars 2019, passant de 2 255,8 dollars US la tonne en février 2019 à 2 200,5 dollars US la tonne. Les prix du cacao ont été affectés par l'annonce de l'Organisation Internationale du Cacao (ICCO), à la fin du mois de février 2019, projetant un excédent d'offre de 39 000 tonnes de fèves pour la campagne 2018/2019.

Graphique 1 : Evolution des cours du cacao



Concernant le pétrole brut, les cours ont enregistré une augmentation de 3,3% à fin mars 2019 passant de 64,1 dollars US en février à 66,1 dollars US en mars 2019. Cette hausse est tributaire des prévisions de resserrement de l'offre globale liées aux sanctions américaines contre l'Iran et le Venezuela et au recul de l'offre de l'OPEP.

Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole brut



Dépréciation de l'euro par rapport aux principales devises

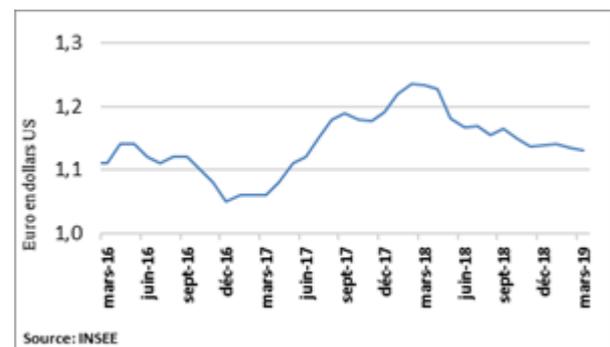
Sur le **marché des changes**, en moyenne sur les trois premiers mois de 2019, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar américain (-7,6%), à la livre sterling (-1,3%), au yuan renminbi (-2,0%), au yen (-6,0%) et au dollar

canadien (-2,9%). En revanche, la monnaie européenne s'est appréciée par rapport au rand sud-africain (+8,2%).

L'euro a subi la conjoncture économique défavorable de la zone euro et les inquiétudes politiques, notamment avec la montée des euro-sceptiques en Italie, ainsi que les incertitudes relatives à l'orientation de la politique monétaire de la BCE. En revanche, le dollar américain a tiré profit de la bonne orientation des indicateurs conjoncturels, notamment le rebond des créations d'emplois au mois de mars 2019 et le faible niveau du chômage (3,8%).

En **évolution mensuelle**, l'euro a reculé face à la livre sterling (-1,7%), au yuan renminbi (-2,1%) et au dollar US (-0,4%) au mois de mars 2019 tout en se raffermissant par rapport au yen (+0,3%).

Graphique 3 : Evolution du Cours de l'euro en dollar



II. CONJONCTURE NATIONALE

*L'analyse porte sur les données du premier trimestre 2019, comparées à celles de la période correspondante de 2018, sauf indication contraire
Valeurs en FCFA*

Au plan national, l'activité économique tire avantage de l'amélioration continue du climat des affaires, l'accélération des grands travaux d'infrastructures inscrits dans le Plan National de Développement (PND) 2016-2020, de la bonne évolution de la compétitivité-prix.

L'économie ivoirienne a enregistré un gain de compétitivité-prix au premier trimestre 2019, marqué par une baisse de son Taux de Change Effectif Réel (TCER) de 3,0 points de pourcentage comparativement à la même période de l'année précédente. Cette évolution a résulté principalement d'un différentiel d'inflation favorable de 1,8 point et de l'appréciation du dollar par rapport à l'Euro qui a induit une dépréciation du taux de change effectif nominal de 1,2 point de pourcentage.

En matière d'amélioration du climat des affaires, la Côte d'Ivoire fait partie à nouveau des dix pays les plus réformateurs au monde, avec des perspectives favorables à l'horizon 2020, selon le rapport Doing Business 2019 de la Banque Mondiale.

Au terme de la 5ème revue du Programme Economique et Financier, qui s'est déroulée du 14 au 27 mars 2019 à Abidjan, la mission du Fonds Monétaire International (FMI) et le Gouvernement ivoirien sont parvenus à un accord, dans le cadre de la facilité élargie du crédit et du mécanisme élargi du crédit. Les conclusions de la revue ont fait ressortir le respect de tous les critères de performance et l'exécution de la quasi-totalité des repères structurels. En conséquence, le cadre macroéconomique reste solide avec une politique budgétaire saine permettant de maintenir la viabilité de la dette publique, une croissance économique soutenue et une inflation modérée.

Grâce aux progrès réalisés en matière de gouvernance, de libéralisation de l'économie et d'investissement dans les ressources humaines, la Côte d'Ivoire va bénéficier d'un autre programme dit Programme Compact Simultané, dans le cadre du Millénium Challenge Corporation (MCC). L'éligibilité à ce programme est conditionnée par

des critères rigoureux de performances basés sur 88 réformes politiques, économiques et sociales. L'objectif étant de satisfaire les 20 indicateurs de performance du MCC, en accordant la priorité à l'amélioration des dépenses publiques en santé, économie, lutte contre la corruption, et libertés publiques. En effet, selon le rapport MCC 2018, la Côte d'Ivoire a réalisé avec succès quatorze (14) indicateurs de performance sur un total de vingt (20).

Au niveau des infrastructures, la réalisation des projets structurants devrait se poursuivre pour soutenir la vision du Gouvernement de mettre en place des infrastructures de qualité. Dans ce cadre, les projets de construction de l'échangeur de l'Amitié ivoiro-japonaise, de réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, de réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Tiébissou » de l'autoroute du nord, de sauvegarde et de développement de la Baie de Cocody et de la Lagune Ebrié ainsi que de construction du stade olympique d'Ebimpé et du 4ème pont reliant les Communes de Yopougon et du Plateau entamés seront accélérés. Il est prévu également la construction de trois échangeurs dans la commune de Cocody. En outre, l'accroissement des capacités de production d'eau potable de la ville d'Abidjan et dans certaines villes secondaires est prévu à travers la construction d'une usine de potabilisation d'eau sur la rivière « La Mé ».

Par ailleurs, pour promouvoir le développement industriel, l'Institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE) a conçu un modèle de création et de densification du tissu d'entreprises dénommé « CLONIX ». Ce modèle en réseau conceptualise, modélise et généralise les initiatives et expériences menées sur le territoire ivoirien en matière de promotion de l'entreprise. Plus précisément, CLONIX essaiera de dupliquer sur le territoire national un grand nombre d'entreprises viables, telles des clones, à partir de modèles réussis, qu'ils soient de Très Petites Entreprises (TPE), de Petites et Moyennes Entreprises (PME) ou d'Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI).

L'amélioration continue de l'environnement des affaires a eu pour résultat d'encourager à la création d'entreprises. Ainsi, le guichet unique du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) a enregistré 4 001 entreprises créées à fin mars 2019, en hausse de 3,6% par rapport à la réalisation de la même période de 2018.

Au titre des réformes de l'environnement des affaires, la Côte d'Ivoire a pris sept (7) mesures qui ont concerné quatre (4) indicateurs. Il s'agit notamment d'indicateurs de création d'entreprises, de raccordement à l'électricité, de transfert de propriété et d'exécution des contrats. D'autres réformes sont en cours de réalisation et concernent (i) la mise en place d'une plateforme collaborative de visite de terrain (pour le contrôle des constructions), (ii) la réduction des délais de délivrance du certificat de conformité de 73 jours à 15 jours, (iii) le renforcement du cadre réglementaire de la construction par l'adoption d'une loi portant code de la construction et de l'habitat, (iv) la réduction du délai de réalisation des études géotechniques de 25 à 15 jours, (v) la réduction du délai de délivrance de la notice de sécurité incendie de 10 à 7 jours, (vi) le renforcement du cadre juridique de l'égal accès (homme-femme) et de l'administration de la propriété foncière, ainsi que (vi) la mise en place de la télé-déclaration et du télépaiement des cotisations sociales.

Ainsi, l'évaluation des Institutions et politiques nationales (CPIA) de la Banque mondiale a relevé les bonnes performances de la Côte d'Ivoire en termes de réformes. A l'issue de cette opération, une note de 3,4 sur 6 a été attribuée à la Côte d'Ivoire, la classant ainsi parmi les meilleurs pays d'Afrique subsaharienne.

Concernant l'autonomisation des femmes, le Gouvernement a pris des mesures qui visent à faciliter leur accès aux financements à travers divers fonds spéciaux. Il s'agit, notamment, du Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), du Fonds « Femmes et Développement », du Fonds de Soutien aux Femmes Entrepreneurs et doté d'un capital de 5 milliards de FCFA. Le Fonds Femme et Développement a permis l'autonomisation de près de 15 000 femmes qui vivaient dans une situation de précarité et créé près de 6 000

emplois. Quant au Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire, il a permis également à environ 200 000 femmes d'entreprendre des activités génératrices de revenus et de sortir de la précarité.

II.1. SECTEUR RÉEL

II.1.a. Secteur primaire

Le secteur primaire a connu une orientation positive, bénéficiant de l'exécution du deuxième Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2), des réformes entreprises dans les différentes filières agricoles, de l'appui des partenaires au développement et de conditions climatiques favorables.

Evolution favorable de l'agriculture d'exportation

L'agriculture d'exportation connaît une évolution favorable portée par l'accroissement des productions de cacao (estimé à +3,1%), de caoutchouc (+11,2%), de banane (+18,3%), d'ananas (+10,4%) et de coton (+15,6%), alors que celles de sucre (-4,0%), du café (estimé à -14,8%) et d'anacarde (-70,7%) ont reculé.

La production de **cacao** est estimée à 560 303,4 tonnes, en progression de 3,1% en dépit de l'exécution du programme de lutte contre le swollen shoot lancé en janvier 2018, d'une durée de trois ans, pour un objectif d'arrachage de 100 000 ha de vergers infectés en coopération avec le Ghana.

Cette évolution de la production résulterait spécifiquement de l'entrée en production de nouvelles exploitations, de l'amélioration de la productivité, suite à l'appui du Conseil de Café-Cacao (CCC). Les actions du CCC ont concerné l'exécution du programme « Quantité, Qualité, Croissance (2QC) », l'installation de 1000 jeunes agriculteurs, la formation des producteurs aux bonnes pratiques agricoles, la distribution de semences améliorées ainsi que la distribution de produits phytosanitaires et de sacs de jute. Le prix bord champ du cacao pour la campagne intermédiaire 2018-2019 est de 750 FCFA, en hausse de 7,1% par rapport à la campagne précédente.

La production de **café** est estimée à 78 707,9 tonnes, en repli de 14,8%. Ce recul s'expliquerait par un repos

végétatif après le bon niveau de production atteint en 2018. Toutefois, le CCC œuvre à la consolidation de la culture du café à travers le programme de relance de la filière, les activités de promotion et de valorisation du café « Terroir ».

Le prix garanti bord champ du café pour la campagne 2019 reste inchangé à 750 F/Kg.

Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

(en tonnes)	3 mois 2018	3 mois 2019	Variation (%)	Prévision de croissance annuelle** (%)
Cacao*	543 337,0	560 303,4	3,1	-3,0
Café*	92 374,6	78 707,9	-14,8	-11,3
Anacarde	263 717,9	77 241,0	-70,7	5,1**
Coton graine	269 676,2	311 680,6	15,6	9,7
Ananas	12 078,2	13 330,6	10,4	0
Banane	102 251,5	120 946,0	18,2	2,5
Hévéa	141 559,8	157 443,0	11,2	-16,4
Sucre	103 628,1	99 444,5	-4,0	2,0

Source : DGE, OPA, MINADER

*productions estimées

**prévisions à fin mars 2019

Au niveau du **coton graine**, la production s'est située à 311 680,6 tonnes à fin mars 2019, en hausse de 15,6%. La filière continue de profiter de la mise en œuvre du zonage industriel démarrée en 2016. En effet, ce système de gestion de la filière a entraîné une hausse des rendements, grâce à l'amélioration des conditions d'approvisionnement des producteurs en intrants et le renforcement du dispositif de production et de distribution des semences. La campagne 2018-2019 a débuté en décembre 2018 avec des prix d'achats au producteur identiques à ceux de la campagne précédente, à savoir 265 FCFA/kg pour le coton graine de premier choix et 245 FCFA/kg pour le deuxième choix.

La production de **banane dessert** s'est située à 120 946,0 tonnes en progression de 18,3%. Cette bonne performance provient de bonnes conditions climatiques, des effets du programme « Mesures d'Appui à la Banane » (MAB) financé par l'UE, et de l'exécution de la stratégie gouvernementale pour le secteur de la banane. La stratégie

gouvernementale est bâtie autour des quatre axes suivants :

- la poursuite de la réduction du coût de revient des plantations destinées à l'exportation vers l'Europe ;
- la relance de la production de petits planteurs ;
- le développement du marché local et sous régional ;
- la poursuite de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et de la préservation de l'environnement.

La Côte d'Ivoire occupe le 1^{er} rang des pays ACP exportateurs vers le marché européen, soit près de 25% du volume total des exportations de ces pays. Cependant, la commercialisation sur le marché européen, est menacée par la pression à la baisse des prix par la grande distribution et la concurrence des fruits d'origine latino-américaine.

S'agissant de l'**ananas**, la production s'est accrue de 10,4% pour s'établir à 13 330,6 tonnes. La spéculation semble se renforcer après plusieurs années consécutives de baisse. Un regain d'intérêt des petits producteurs et de bonnes conditions climatiques expliqueraient la reprise de la production.

En ce qui concerne la production de **caoutchouc**, elle a enregistré une hausse de 11,2% pour se hisser à 157 443,0 tonnes. Cette augmentation provient des actions conjuguées de la recherche et de la promotion opérées par le Fonds de Développement Hévéa (FDH). L'accroissement de la production a cependant entraîné une insuffisance des capacités d'usinage de la filière. Ainsi le taux de transformation a été réduit à 80% contre 100% en 2015. La filière souffre également de la faiblesse des prix internationaux sur fond de surproduction mondiale. A ce titre, l'Indonésie, la Thaïlande et la Malaisie qui fournissent 70% de la récolte mondiale de caoutchouc naturel ont décidé de réduire leurs exportations de 300 000 tonnes et d'accélérer la consommation domestique à travers le développement de routes réalisées à partie du caoutchouc afin de faire remonter les cours de la matière première.

Le volume de **noix de cajou** enregistré dans les circuits de commercialisation s'est situé à 77 241,0 tonnes correspondant à une baisse de 70,7% par rapport à la

réalisation du premier trimestre 2018. Cette chute s'explique par les difficultés de commercialisation de la spéculation qui touchent l'ensemble de la chaîne de valeurs. En effet, le fléchissement des prix des amandes offerts par les distributeurs a impacté les principaux transformateurs en Inde et au Vietnam ainsi que les autres acteurs au niveau mondial dont les finances avaient été déjà affaiblies par la campagne 2018. Aussi, les acheteurs peinent à offrir aux agriculteurs le prix plancher officiel fixé à 375 FCFA/Kg pour la campagne en cours, malgré la contraction de 25% par rapport au prix minimum bord champ de 500 FCFA/Kg de la campagne précédente. Cette situation a induit un faible volume commercialisé et un accroissement des stocks. Dans ce contexte, le Gouvernement ivoirien mène des actions afin de stabiliser les prix proposés aux agriculteurs, notamment par la recherche de circuits alternatifs d'écoulement de la production.

Les difficultés que connaît la filière pourraient décourager les paysans et freiner le ramassage des noix. Cette situation fait donc peser des risques sur l'atteinte de l'objectif de production annuelle 2019 fixé à 800 000 tonnes en début d'année.

Dans sa dynamique de valoriser la filière et d'améliorer les conditions de vie des producteurs de façon durable, le Gouvernement ivoirien veut mettre en œuvre un projet de promotion de la compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde (PPCA) qui doit permettre d'accélérer le développement de la transformation locale. Les principales actions prévues en 2019 sont en rapport avec (i) le renforcement institutionnel et la gouvernance de la chaîne de valeur de l'anacarde, (ii) l'amélioration de la productivité et de l'accès aux marchés des noix brutes de cajou et (iii) l'appui à l'investissement privé dans les infrastructures post-récolte et de transformation. Un projet de réalisation d'infrastructures de transformation est en cours avec l'aménagement de quatre zones agro-industrielles de 15 à 25 ha à Bondoukou, Bouaké, Korhogo et Séguéla. L'objectif en termes de création d'emplois dans les zones de production est de 440 000 emplois, dont au moins 60% destinés aux femmes. Ce projet, au coût total de 141 milliards, est financé à hauteur

de 107 milliards par la Banque mondiale. Un financement additionnel de 20 milliards doit provenir du secteur privé et 14 milliards de l'Etat.

La production de **sucre** poursuit sa tendance baissière observée depuis 2017. Elle a fléchi de 4,0% et atteint 99 444,5 tonnes au premier trimestre 2019. La baisse de la production se produit dans un contexte de baisse des prix internationaux de la spéculation en lien avec la surproduction mondiale. Cependant, les entreprises nationales prévoient d'accroître les investissements pour combler le déficit de production par rapport à la consommation intérieure, en atteignant un objectif de 300 000 tonnes en 2023. La filière bénéficie en outre du Projet d'Appui à l'Amélioration de la Gestion Environnementale et de la Production de canne villageoise sur les complexes sucriers, financé par l'UE.

Dans l'ensemble, le rythme de progression de l'agriculture d'exportation, au premier trimestre 2019, est en ligne avec la prévision annuelle. En effet, les taux de croissance du cacao, du coton graine, de l'ananas, de la banane, et de l'hévéa sont largement supérieurs aux objectifs annuels et permettent de contrebalancer les moindres performances enregistrées au niveau l'anacarde, du sucre et du café.

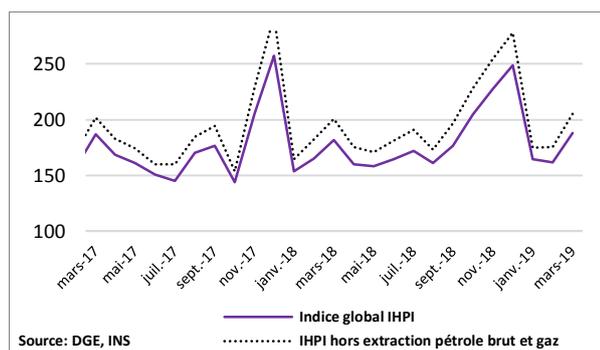
II.1.b. Secteur secondaire

Le secteur secondaire a enregistré, à fin mars 2019, une progression de l'activité industrielle (+2,7%) et du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) (+0,6%).

✓ *Activité industrielle en progression*

L'activité industrielle s'est affichée en hausse de 2,7%, grâce au rebond des industries extractives (+13,4%) et à la progression du secteur manufacturier (+1,1%) et de l'activité de la branche « électricité, gaz et eau » (+4,4%). Hors extraction, l'activité industrielle s'est accrue de 1,4%.

Graphique 4 : Indice harmonisé de la production industrielle



○ **Branche extractive marquée par le redressement de la production pétrolière**

Les activités d'extraction minière ont bénéficié de la hausse à la fois des branches « extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités annexes » (+12,8%) et « autres activités extractives » (+23,7%).

La production de **pétrole brut** est ressortie à 3 346,2 milliers de barils, en hausse de 16,5% par rapport au premier trimestre 2018, grâce aux investissements réalisés depuis le dernier trimestre 2018, spécifiquement sur le champ CI-40. En effet, ce champ a vu sa production croître de 34,3%, tandis que les champs CI-11 (-34,7%), CI-26 (-13,1%) et CI-27 (-11,5%) ont accusé une baisse d'extraction. Les investissements réalisés ont été motivés par l'amélioration du prix du baril de pétrole de 31,6% en moyenne sur le marché international.

De même, la production de **diamant** a progressé de 67,4% pour se situer à 5 628,4 carats. Cette forte hausse est expliquée par l'exploitation additionnelle des nouvelles mines artisanales dans la zone de Tortiya.

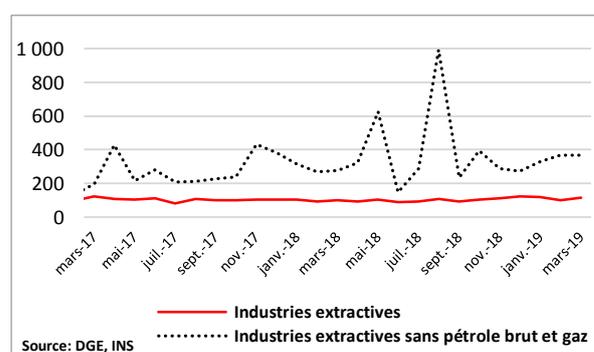
En ce qui concerne **l'extraction gazière**, elle s'est affichée à 515 754 milliers de mètres cubes à fin mars 2019. La production de gaz naturel régresse ainsi de 9,0% par rapport à fin mars 2018, en raison de la faible demande des centrales thermiques. En effet, le secteur électricité privilégie l'électricité de source hydraulique qui s'est accrue et est moins onéreuse.

L'extraction de **manganèse** s'est contractée de 63,8% pour ressortir à 62 058,6 tonnes. Cependant, un relèvement de la production est prévu sur le reste de l'année grâce aux investissements réalisés dans le secteur et l'exploration de nouvelles mines.

S'agissant de la production **aurifère**, elle a reculé de 7,4% pour ressortir à 5 454,2 kg au terme du premier trimestre 2019. Ce retrait est attribuable d'une part, à la déplétion des mines de Bonikro et de la carrière sud de la mine d'Agbaou et d'autre part, à la faible teneur en or de certains minerais. Par ailleurs, la baisse actuelle des cours internationaux (-1,9%) n'est pas un facteur incitatif à la production. Toutefois, la production d'or devrait connaître un redressement avec l'entrée en production de la mine de Yaouré et du programme d'extension de la mine d'Ity, dénommé CIL.

La production de **nickel latéritique** a atteint 217 727,0 tonnes, en régression de 9,3%. Selon les opérateurs du secteur, l'activité devrait se relever rapidement après cette baisse conjoncturelle.

Graphique 5 : Indice de production des industries extractives



○ **Croissance des industries manufacturières**

Les industries manufacturières ont progressé de 1,1% en raison de la bonne tenue des « industries agroalimentaires et tabac » (+3,2%), des « industries de bois et meubles » (+3,3%), des « industries de verre, de la céramique et des matériaux de construction » (+4,1%) ainsi que de la « fabrication de machines et matériels de tous types » (+17,0%). Par contre, les « industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques » (-7,0%) se sont contractées.

Les « **industries agroalimentaires et tabac** » ont enregistré une amélioration de leurs activités sous l'effet des hausses de la « fabrication de produits alimentaires et boissons » (+0,8%) et de la production des « produits à base de tabac » (+72,6%).

La branche « **industries du bois et meubles** » s'est raffermie grâce aux évolutions positives du « travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie »

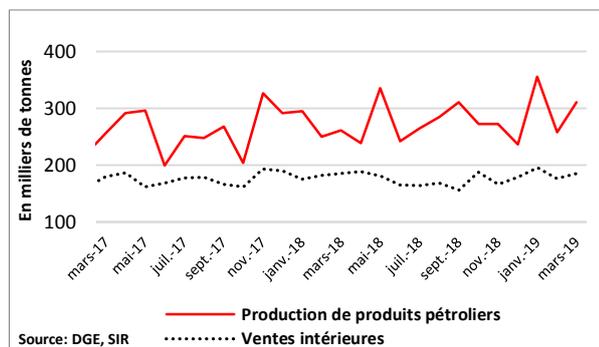
(+14,6%) et de la « fabrication de meubles et activités non classées ailleurs » (+1,9%) s'est contractée.

Les « **industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction** » ont augmenté, en relation notamment avec la hausse des investissements au niveau du BTP.

L'activité de « **fabrication de machines et matériels de tous types** » s'est accrue, soutenue par la hausse d'activités au niveau de la « fabrication de machines et de matériels électriques » (+28,5%), en dépit de la baisse de la « construction de véhicules automobiles » (-52,4%).

Les « **industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques** » ont reculé en lien avec la contraction de l'activité des branches « fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques » (-9,2%) et « raffinage pétrolier, cokéfaction, industries nucléaires » (-13,1%). Toutefois, cette baisse a été amoindrie par la progression des branches « Fabrications de produits chimiques » (+4,3%).

Graphique 6 : Production et vente de produits pétroliers



De façon spécifique, la production totale de **produits pétroliers** a augmenté de 14,7% pour s'établir à 923 308,9. Les produits en hausse sont notamment le super (+7,5%), le gasoil (+7,8%) et le fuel-oil (+110,2%).

Cette évolution est soutenue à la fois par la demande locale et celle extérieure. En effet, les exportations et la consommation intérieure y compris les fonds de bacs ont progressé respectivement de 56,2% et 2,7%. Au total, les ventes totales de produits pétroliers se sont améliorées de 20,6%.

La progression observée dans le secteur industriel aurait été encore meilleure si elle n'avait pas été allégée par les

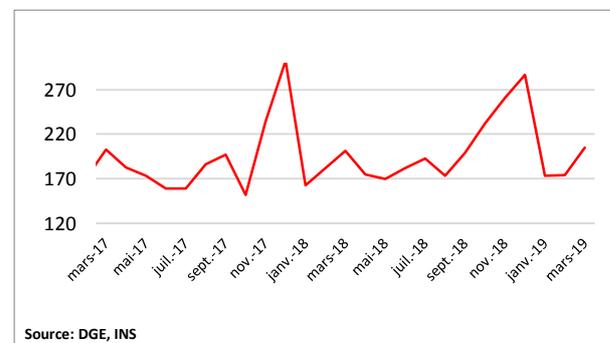
baisse d'activités au niveau des « industries textiles et cuir » et des « industries métalliques ».

L'activité des « **industries métalliques** » baisse de 17,8%, en raison du retrait des sous-branches « fabrication d'ouvrages en métaux et travail des métaux » (-15,1%) et « métallurgie et fonderie » (-33,5%).

Les « **industries textiles et cuir** » se sont affichées en repli de 4,3% en lien avec la baisse des branches « travail de cuir ; fabrication d'articles de voyage ; fabrication de chaussures » (-6,4%) et « fabrication de textiles » (-1,1%), malgré la hausse d'activités de la branche « fabrication d'articles d'habillement, préparation et teinture des fourrures » (+4,6%).

En revanche, la production des « **industries du papier, carton et édition, imprimerie** » augmente de 4,3% sous l'impulsion de la hausse à la fois des sous branches « édition, imprimerie et reproduction d'enregistrements » (+5,0%) et « fabrication de papier, de carton et d'articles en papier ou en carton » (+3,8%). Cette dernière bénéficie d'une demande extérieure en augmentation (+2,5% en volume).

Graphique 7 : Indice de production du secteur manufacturier



○ Hausse de la production d'énergies

La branche « électricité, gaz et eau » s'est accrue 4,4%, sous l'effet combiné des hausses de la « production et distribution d'électricité » (+3,1%) et du « captage, traitement et distribution » (+8,0%).

En effet, la **production nette d'électricité** a enregistré une hausse de 3,1% pour ressortir à 2 692,0 Gwh, sous l'effet conjugué d'une forte croissance de la production de source hydraulique de 60,0% et d'une baisse continue de celle de source thermique de 12,1%. Elle a bénéficié de la

vigueur de la consommation intérieure d'électricité (+9,7%), en dépit de la réduction de la demande extérieure (-4,9%).

L'hydroélectricité a poursuivi son raffermissement grâce à la production additionnelle du barrage de Soubré (+98,1%) en lien notamment avec le bon niveau des stocks hydrauliques.

S'agissant de l'électricité de source thermique, sa production est rationalisée en fonction de celle d'hydroélectricité et de la demande, en vue de réduire les charges du secteur. Il en découle une réduction de la demande de gaz naturel.

Concernant la consommation intérieure d'électricité, elle est portée aussi bien par la consommation de basse tension (+13,9%) que par celle de moyenne tension (+4,9%) qui témoigne de la progression de l'activité industrielle à fin mars 2019.

Hausse modérée des activités du BTP

Au terme du premier trimestre 2019, l'activité du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) a enregistré une légère hausse de 0,6%. Cette évolution a résulté de l'augmentation des ventes de « sable » (+39,3%), de « graviers » (+22,5%), de « béton » (+17,0%), de « ciment » (+3,8%) et « tôles et bacs » (+0,1%) ainsi que du retrait de celles de « bitume » (-32,4%) et de « câbles et fils électriques » (-15,2%).

Le rythme de progression du BTP devrait se renforcer les mois à venir, en lien avec l'accélération de l'exécution des projets structurants inscrits dans le PND 2016-2020. Cela concerne la construction de nouvelles infrastructures et la poursuite de celles amorcées les années antérieures.

Les projets en cours portent notamment sur la construction de l'échangeur de l'Amitié ivoiro-japonaise, la réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, la réalisation du tronçon "Yamoussoukro-Tiébissou" de l'autoroute du nord, la construction du stade olympique d'Ebimpé et du pont reliant les communes de Yopougon et du Plateau.

Par ailleurs, dans le souci de renforcer la circulation des personnes et des biens et garantir la mobilité dans le «

Grand Abidjan », l'année 2019 enregistrera le démarrage de la construction du pont "Cocody-Plateau", de trois (3) échangeurs sur le boulevard de Marseille, de l'aménagement de l'autoroute de contournement de la ville d'Abidjan (Y4) et du renforcement des capacités de production d'eau potable de la ville d'Abidjan. A l'intérieur du pays, il est également prévu le démarrage de la construction (i) du tronçon "Tiébissou-Bouaké" de l'autoroute du nord, (ii) de la route Grand-Bassam-Aboisso et (iii) de l'autoroute sur la côtière Abidjan - San-Pedro.

II.1.c. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est resté bien orienté au premier trimestre au regard de l'ensemble de ses composantes.

✓ Hausse continue du chiffre d'affaires dans le commerce de détail.

L'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail a enregistré une progression de 5,3% porté par l'ensemble des branches, à l'exception des « produits d'équipement du logement » (-10,8%) et de la branche « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (-0,3%).

Dans la branche « produits pétroliers » les ventes se sont accrues de 5,7% du fait d'une augmentation des quantités vendues qui traduit un dynamisme du transport.

Les ventes de « produits de l'alimentation » et des « articles d'équipement de la personne » ont également progressé de 6,8% et 17,6% respectivement, indiquant une amélioration des pouvoirs d'achat.

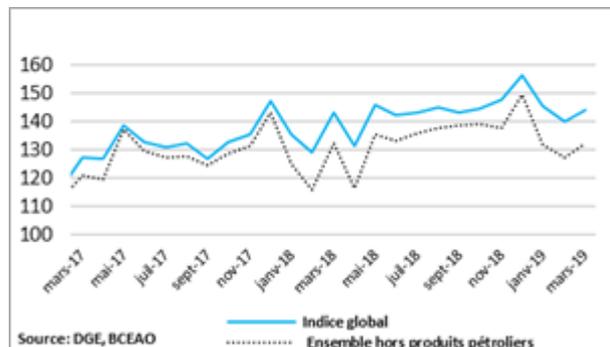
La branche « produits pharmaceutiques et cosmétiques » a également connu une hausse de 10,9% de ses ventes du fait de l'embellie enregistrée dans tous les rayons à savoir les « produits pharmaceutiques et médicaux » (+10,5%) et la « parfumerie et les produits de beauté » (+17,3%).

Dans la branche « produits divers » l'indice du chiffre d'affaires s'est accru de 1,5%, porté par une hausse des ventes des « appareils électriques et électroniques non ménagers » (+6,7%) et des « autres produits » (+10,2%). Cette embellie est toutefois amoindrie par le repli des ventes de « machine de bureau et matériel informatique »

(-20,5%) et des « articles de presse librairie, papeterie, fournitures scolaires » (-40,4%).

L'ICA hors produits pétroliers a progressé de 5,0%.

Graphique 8 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



✓ *Maintien du dynamisme dans le transport*

Le secteur des transports est marqué par la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes.

○ *Bonne tenue du transport aérien.*

Le trafic aérien a poursuivi son expansion en lien avec le dynamisme de l'activité économique. Ainsi au terme du premier trimestre 2019, le nombre de passagers transportés a progressé de 8,2% pour s'établir à 521 485.

S'agissant du nombre de passagers commerciaux, il s'est également accru de 8,6% pour se situer à 467 936, porté par l'ensemble des destinations.

En effet, le trafic national qui représente 4,9% du trafic global contre 2,5% il y a un an, a progressé de 110,3% du fait notamment de la réouverture de l'aéroport de San-Pedro en mars 2018.

S'agissant du trafic vers l'Afrique, il s'est consolidé (+3,8%) en lien avec l'embellie constatée au niveau des trafics vers la CEDEAO (+1,3%) et le reste de l'Afrique (+8,7%).

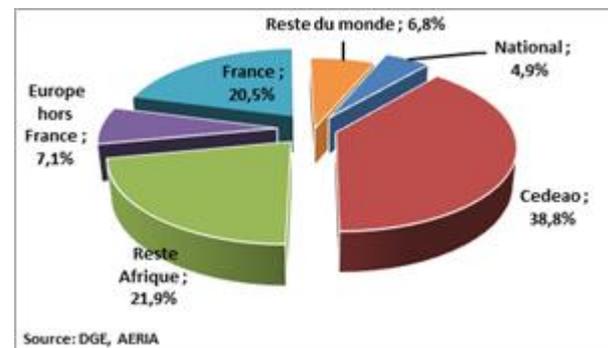
Le trafic hors Afrique s'est également raffermi grâce aux augmentations de trafics vers l'Europe et le Reste du Monde (y compris l'Amérique du nord). Ainsi, le trafic vers l'Europe et le reste du monde a progressé respectivement de 5,9% (dont 6,5% vers la France) et 30,4%. S'agissant du trafic vers le reste du monde, il a bénéficié des nombreux investissements réalisés qui ont permis à l'aéroport international FHB d'Abidjan d'obtenir

la certification TSA et d'ouvrir depuis le mois de mai 2018 une ligne directe à destination des USA.

S'agissant de la structure du trafic, elle reste globalement inchangée dominée par les destinations CEDEAO, (38,8%), Europe (27,6%) dont la France (20,5%) et « reste de l'Afrique » (21,9%).

Les principales compagnies du trafic aérien sont AIR COTE D'IVOIRE (181 472 passagers; 38,8%) et AIR France (66 791 passagers; 14,3%).

Graphique 9 : Répartition du nombre de passagers au départ d'Abidjan par destination au premier trimestre 2019



○ *Consolidation du trafic routier*

Le transport terrestre s'est accru de 8,7% au vu de la consommation de carburants gasoil et super. Cette évolution traduit la poursuite du dynamisme de l'activité économique.

○ *Embellie du transport maritime*

Le **transport maritime** s'est consolidé au terme du premier trimestre 2019 avec un volume de trafic global de marchandises qui a progressé de 12,5% pour s'afficher à 7 852 729 tonnes. Il a bénéficié de la hausse enregistrée à la fois au Port d'Abidjan (+11,7%) et au Port de San-Pedro (+16,1%).

Au **Port d'Abidjan**, le trafic global de marchandises a augmenté pour s'afficher à 6 500 321 tonnes, porté par un trafic national (+13,0%) et des activités de transbordement (+51,1%) dynamiques, malgré le recul des activités de transit (-12,8%).

Le trafic national doit sa bonne tenue au transport de produits pétroliers et aux marchandises générales qui se

sont accrus de 11,8% et 14,5% respectivement. Quant au trafic des produits de pêche, il s'est contracté de 5,4%.

S'agissant des échanges commerciaux, ils ont été marqués par une hausse cumulée des importations (+10,0%) et des exportations (+15,5%).

Le **Port d'Abidjan** continue de bénéficier des nombreux investissements réalisés, notamment les travaux d'élargissement et d'approfondissement du canal de Vridi qui permet aux grands navires de circuler dans le port. Désormais plus large et plus profond, ce canal devrait permettre l'accès de grands navires de commerce dans l'optique de la livraison en 2020 du deuxième terminal à conteneur. Pour consolider les acquis, le Gouvernement envisage réaliser d'autres travaux d'infrastructures notamment, la construction d'un terminal roulier pour les véhicules et d'un terminal céréalier, mais aussi la modernisation des terminaux fruitiers et minéraliers.

Au niveau du **Port de San-Pedro**, le trafic global de marchandises a enregistré au premier trimestre 2019 une progression de 16,1% pour s'afficher à 1 352 408 tonnes. Cet accroissement est porté aussi bien par le transbordement que par les activités hors transbordement qui ont connu des hausses de 11,0% et 17,3% respectivement.

S'agissant des échanges commerciaux, ils ont été marqués par une hausse des exportations de 29,6% couplée à une baisse des importations de 6,2%.

Ces évolutions qui contrastent avec la tendance baissière affichée tout au long de l'année 2018, témoignent d'un dynamisme retrouvé. En effet, le Port Autonome de San Pedro (PASP) a renforcé ses parts de marchés en Côte d'Ivoire pour des produits tels que le cacao (60% de part du marché), le caoutchouc, l'huile de palme et dérivés. De plus, des actions commerciales sont développées avec des nouveaux produits à fort potentiel qui ne transitaient pas par le PASP. Il s'agit entre autres de l'engrais, la noix de cajou, le nickel, le manganèse et le coton des régions nord de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Burkina Faso. Enfin, les travaux d'extension du PASP devraient permettre de renforcer davantage sa compétitivité.

• *Orientation favorable du transport ferroviaire*

A l'instar des autres branches du transport, le transport ferroviaire a affiché une bonne orientation au premier trimestre. Cette bonne tenue, portée essentiellement par le trafic national, s'est traduite par une hausse du trafic global de marchandises qui est passé de 250 443 tonnes à 253 006 tonnes, soit une progression de 1%. Cet accroissement résulte des effets conjugués de la contraction du trafic entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso de 5,2% et du dynamisme du trafic national qui a été multiplié par quatorze (14), en raison du transport du manganèse par voie ferroviaire depuis mars 2018.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation de l'axe Abidjan-Ouagadougou devraient également contribuer à redynamiser davantage le transport ferroviaire. En effet, le programme des travaux prévoit le renouvellement complet de la voie sur l'axe Abidjan Ouagadougou, la rénovation de plusieurs gares, la réhabilitation de la plateforme, ainsi que les travaux d'assainissement le long de la ligne et dans les gares. La première phase des travaux de rénovation des infrastructures et de modernisation des équipements (2019-2023) devrait permettre de transporter 1 million de tonnes de marchandises et plus de 300 000 voyageurs par an. En fin de projet, le réseau devrait permettre de transporter 5 millions de tonnes de marchandises dont environ 3 millions de tonnes de manganèse.

✓ *Stagnation du transport lagunaire*

Avec la levée de l'exclusivité d'exploitation du plan d'eau lagunaire que détenait la SOTRA et le démarrage de l'activité de deux entreprises privées en 2017, le transport lagunaire s'est consolidé en 2018 avec la construction de nouvelles gares et l'accroissement du nombre de passagers.

Toutefois, sur le premier trimestre 2019, le transport lagunaire a enregistré un ralentissement de ses activités avec une contraction de 4,0% du nombre de passagers transportés. Ce tassement des activités s'expliquerait par les contraintes rencontrées par les acteurs du secteur. Il s'agit notamment de (i) la pollution de la lagune (carcasses, plantes aquatiques, etc.) qui endommage les bateaux, augmentant ainsi les temps d'attente des

passagers dans les gares, (ii) l'insuffisance, voire l'absence de moyens de rabattement vers les différentes gares et de parking dans les gares qui ne permet pas aux passagers disposant de véhicules de les parquer en toute sécurité pendant la journée de travail. Les investissements envisagés par le Gouvernement dans le secteur devraient

permettre de lever ces différentes contraintes et favoriser le développement du transport lagunaire.

FOCUS SUR LE TRANSPORT LAGUNAIRE

Le transport lagunaire était assuré, depuis les années 80, par la Société des Transports Abidjanais (SOTRA) et par les pinasses privées. Cependant, depuis 2013, le Gouvernement a décidé la levée de l'exclusivité d'exploitation du plan d'eau lagunaire que détenait la SOTRA, visant ainsi à trouver une solution à la mobilité plombée de la population abidjanaise qui s'est considérablement accrue, et que n'arrive plus à satisfaire le système actuel de transport public. Cette mesure a favorisé la concurrence avec l'arrivée de deux nouvelles entreprises à savoir la Société de Transport Lagunaire (STL) et la Compagnie Ivoirienne de Transport Lagunaire (CITRANS).

Le démarrage effectif de l'activité des deux nouvelles structures en 2017, a permis au transport lagunaire de prendre un nouvel essor dans le transport à Abidjan. En effet, le développement récent du secteur a permis d'améliorer la mobilité des populations (Yopougon, Koumassi, Marcory et Treichville), en réduisant les durées des déplacements. Les résultats des deux nouvelles structures sont probants avec un nombre total de passagers transportés qui est passé de 1 923 352 en 2017 à 3 948 058 en 2018.

Malgré ces acquis, le secteur du transport lagunaire rencontre des difficultés. En effet :

- i) les prix moyens pratiqués sont à 200 CFA en moyenne, en deçà du montant de 500 FCFA prévu dans le modèle économique arrêté avec l'Etat de Côte d'Ivoire, du fait du faible pouvoir d'achat des populations habituées aux tarifs de la SOTRA ;
- ii) la pollution de la lagune (carcasses, plantes aquatiques, etc.) endommage les bateaux et augmente les coûts de maintenance ;
- iii) l'irrégularité du fond de la lagune rend difficile la navigation ;
- iv) certains sites concédés pour la construction des gares sont occupés par des privés possédant des titres de propriétés ;
- v) l'insuffisance voire l'absence de moyens de rabattement vers les différentes gares et de parking dans les gares qui ne permet pas de capter les personnes de la classe moyenne ;
- vi) les prêts bancaires octroyés aux entreprises ont une maturité de 5 à 10 ans à des taux de 8% à 10%. Les investissements réalisés étant des investissements d'infrastructures, les entreprises souhaitent bénéficier de conditions plus souples ;
- vii) des taxes et redevances sont exigées par les communautés villageoises, allant jusqu'à 10% du chiffre d'affaires ;
- viii) les frais de dédommagement et de relocalisation des riverains sont supportés par les entreprises.

Face à cette situation, la branche d'activité gagnerait à ce que des mesures fortes soient prises afin de lever les contraintes liées à leurs activités.

En perspectives, pour assurer la bonne dynamique du secteur du transport lagunaire, il est prévu (i) la construction de nouvelles gares et l'acquisition de nouveaux bateaux pour répondre à la demande croissante, conformément aux engagements de la convention entre les opérateurs et l'Etat, (ii) le développement d'une stratégie pour capter la classe moyenne (transport par voie lagunaire des personnes disposant de véhicule) et (iii) l'offre de services additionnels dans les gares (restauration, cyber-café, services bancaires, etc.).

✓ *Baisse du chiffre d'affaires dans les TIC*

Au niveau des télécommunications, depuis la création de l'Émetteur de Monnaie Électronique dénommée "Orange Money Côte d'Ivoire" (OMCI), distinct d'Orange Côte d'Ivoire et avec un statut d'établissement financier, la

société de téléphonie Orange CI ne perçoit que des revenus dues à l'utilisation de son réseau par OMCI, alors que par le passé elle exploitait elle-même l'activité de monnaie électronique.

Au terme du premier trimestre 2019, le secteur des télécommunications a été marqué par une hausse du nombre d'abonnements dans la téléphonie mobile de 5,2%. Cependant, le chiffre d'affaires global du secteur hors Orange Money a baissé de 3,8% pour se situer à 235,2 milliards.

Le repli du chiffre d'affaire du secteur a résulté des effets conjugués du recul du chiffre d'affaires du service « voix et SMS » de 10,3% ainsi que d'un accroissement de celui de l'internet de 33,0% et du mobile money (hors Orange Money) de 35,2%. En incluant les revenus perçus par Orange CI sur le mobile money, le Chiffre d'affaires du secteur s'élèverait à 236,3 milliards.

L'internet a poursuivi son essor et enregistré une hausse de son chiffre d'affaires (+33,0%) dont celui de l'internet mobile (+44,7%).

Au niveau du trafic « voix-SMS », la baisse du chiffre d'affaires serait due essentiellement à une baisse des prix du fait des nombreuses offres promotionnelles qui réduisent le prix moyen constaté des services mobiles de communication. En effet, le coût de communication « on-net » est passé de 14,78 FCFA/min au quatrième trimestre 2017 à 10,06 FCFA/min au troisième trimestre 2018. Sur la même période, le coût des communications « off-net » est passé de 39,24 FCFA/min à 21,65 FCFA/min.

II.1.d. Prix à la consommation

✓ Hausse modérée des prix à la consommation

En moyenne sur le premier trimestre 2019, les prix à la consommation ont enregistré une augmentation modérée de 0,6% attribuable au renchérissement des prix des produits alimentaires de 0,3% et des produits non alimentaires de 0,7%. La faible croissance des prix des produits alimentaires provient des mesures de lutte contre la vie chère prises par le Gouvernement et du bon approvisionnement des marchés en produits vivriers.

✓ Hausse des prix des produits alimentaires

Les prix des produits alimentaires se sont inscrits en hausse en raison des augmentations des céréales non transformées (+0,5%), des produits laitiers (+1,6%), des légumes frais (+10,7%), des tubercules et plantains

(+2,3%) et autres matières grasses (+3,8%). Par contre, les poissons frais (-5,9%), les huiles (-3,8%) et la charcuterie et conserves (-4,7%) se sont repliés.

✓ Accroissement des prix des produits énergétiques

L'indice des prix des produits énergétiques a progressé de 0,6%, malgré la baisse des prix de la composante « électricité, gaz et autres combustibles » de 0,6%.

✓ Renchérissement des prix des produits manufacturés

L'indice des prix des produits secondaires s'est accru de 0,7% du fait de la hausse des prix des « articles d'habillement » (+1,3%), des « chaussures » (+1,5%), des « meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements » (+2,8%), des « articles de ménages en textiles » (+1,3%), des « outillages et autres matériels pour la maison et le jardin » (+0,6%), et des « biens et services liés à l'entretien courant du foyer » (+1,6%). Cette progression a été atténuée par la baisse des prix des « articles de ménages en textiles » (-1,7%) et des « appareils ménagers » (-1,3%).

✓ Progression des prix des services

Les prix des services se sont élevés de 0,7%, portés par l'accroissement des prix des fonctions « loisirs et cultures » (+0,4%), « transports » (+0,2%), « santé » (+1,3%), « biens et services divers » (+1,7%), « communication » (+0,1%), « enseignements » (+1,4%), tandis que les prix de la fonction « restaurants et hôtels » (+0,0%) sont restés stables.

Les prix de la fonction « santé » se sont accrus en relation avec la hausse des prix des « produits, appareils et matériels médicaux » (+1,4%), des « services hospitaliers » (+0,7%) et des « services ambulatoires » (+2,0%).

L'augmentation des prix de la fonction « loisirs et culture » provient des groupes « journaux, livres et articles de papeterie » (+2,3%) et « autres articles et matériels de loisirs » (+0,3%). Cette hausse est atténuée par la baisse des « matériel audiovisuel, photographique et de

traitement de l'image » (-1,4%) et les « autres articles et matériel de loisirs, de jardinage » (+0,3%).

Les prix de la fonction « restaurants et Hôtels » sont restés stables sous l'effet de la hausse des prix des « services d'hébergement » (+1,5%) combinée à la baisse des prix des « services de restauration » (-0,1%).

Les prix de la fonction « transport » ont enregistré une hausse imputable à l'augmentation des prix des groupes « achat de véhicules » (+1,5%) et « services de transport » (+0,7%). Cette progression est amoindrie par les « dépenses d'utilisation des véhicules » (-0,9%).

S'agissant de la fonction « enseignement », les prix ont progressé du fait de l'accroissement des prix de l'« enseignement supérieur » (+1,5%), de l'« enseignement post-secondaire non supérieur » (+1,6%), de l'« enseignement préélémentaire et primaire » (+1,4%) et de l'« enseignement secondaire » (+0,7%).

En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est situé à 0,7% en dessous de la norme communautaire fixée à 3%.

II.1.e. Emplois formels

Dans le domaine de l'emploi moderne, le nombre de salariés s'est accru de 4,4% pour atteindre 1 019 155. Cette progression résulte d'une hausse des effectifs de 6,7% dans le privé et d'un repli de 3,7% dans le public en lien avec la mise en œuvre de la politique de maîtrise de la masse salariale.

S'agissant des créations brutes d'emploi, le secteur privé formel a enregistré, au cours du premier trimestre 2019, 20 304 nouveaux emplois créés, contre 20 410 à la même période de l'année précédente. Les emplois ont été créés en majorité dans les secteurs du commerce (5 664), de l'industrie manufacturière (3 963) et du BTP (2 425) qui ont totalisé respectivement 27,9%, 19,5% et 11,9% des créations totales.

Le dynamisme du secteur de l'emploi est le résultat des différentes politiques visant à faire reculer le chômage par la création d'emplois productifs, décents et durables. Il s'agit notamment de la promotion d'emplois pour les personnes vulnérables, en particulier les femmes et les personnes en situation de handicap ainsi que le

renforcement du dispositif de développement de l'employabilité et de l'entrepreneuriat.

Par ailleurs, de nouvelles actions sont envisagées dans le souci continu de dynamiser davantage le marché de l'emploi. Elles portent sur (i) l'exploitation des nouveaux gisements d'emploi tels que les emplois sportifs et les emplois verts, (ii) l'élaboration d'une stratégie nationale pour la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, (iii) la transformation des matières premières et (iv) les services d'aides à la personne.

II.2. FINANCES PUBLIQUES

A fin mars 2019, la situation des finances publiques a été marquée par un bon niveau de recouvrement des recettes et une sous consommation des dépenses totales et prêts nets.

II.2.a. Recettes totales et dons

Les recettes et dons sont ressortis à 1 133,1 milliards contre un objectif de 1 125,0 milliards. Ce résultat est attribuable au bon niveau de recouvrement des recettes fiscales (+5,6 milliards) et des recettes non fiscales (+22,3 milliards).

Bon niveau de recouvrement des recettes fiscales

Les recettes fiscales se sont affichées à 907,3 milliards contre un objectif de 902,1 milliards, dégageant ainsi une plus-value de 5,3 milliards. Cette évolution est attribuable à la bonne performance au niveau de la fiscalité de porte (+4,9 milliards).

Par rapport au premier trimestre 2018, les recettes fiscales sont ressorties en hausse de 33,8 milliards.

Les éléments explicatifs des réalisations par rapport à l'objectif se présentent comme suit :

Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes fiscales intérieures sont ressorties à 439,4 milliards en ligne avec l'objectif du programme économique et financier. De façon spécifique, l'on note :

- les patentes et licences ont atteint 14,8 milliards contre un objectif de 13,7 milliards, soit une plus-

value de 1,2 milliard, en lien avec le dynamisme du secteur du transport.

- les impôts sur les revenus capitaux mobiliers se sont affichés à 12,9 milliards contre un objectif de 11,8 milliards soit une plus-value de 1,1 milliard résultant du paiement par certaines entreprises de l'IRVM au titre de l'exercice 2018. Ce paiement n'était attendu initialement au premier trimestre 2019;
- la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) a été recouvrée à hauteur de 108,5 milliards contre une prévision de 108,0 milliards, en ligne avec les objectifs du programme;
- les impôts sur les revenus et salaires se sont situés à 131,7 milliards contre 132,4 milliards, soit une moins-value de 0,7 milliard, à cause notamment des ponctions faites sur les salaires des enseignants grévistes.
- l'Impôt Foncier est ressorti à 11,9 milliards contre un objectif de 13,7 milliards, soit une moins-value de 1,8 milliard qui résulterait de la distribution tardive des avis d'imposition.

Au niveau de la fiscalité de porte

Prévues à 463,2 milliards, les recettes douanières se sont affichées à 468,0 milliards soit une plus-value de 4,9 milliards.

La bonne tenue de recettes douanières provient d'un bon niveau de recouvrement des droits et taxes à l'importation, précisément des taxes sur les marchandises générales (+4,9 milliards). Cette plus-value s'explique essentiellement par l'évolution favorable du volume de l'activité aux mois de janvier et février 2019. En effet, sur un volume de 1 521,6 milliers de tonnes attendu à fin février 2019, les volumes se sont établis à 1 682,3 millions de tonnes, soit un dépassement de 160,7 milliers de tonnes ;

Au niveau des taxes à l'exportation, les recouvrements ont été en ligne avec l'objectif du programme économique et financier.

II.2.b. Dépenses totales et prêts nets

A fin mars 2019, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 1 297,8 milliards contre un objectif de 1347,7 milliards, soit une sous-consommation de 49,9 milliards. Cette économie est liée (i) au niveau d'exécution des dépenses de personnel moindre que prévu de 18,8 milliards, (ii) à une sous-consommation de 6,5 milliards des subventions et transferts, (iii) à une sous exécution des dépenses d'investissement de 1,8 milliards et (iv) à une marge de 7,4 milliards sur les paiements des intérêts de la dette.

Les évolutions par rapport à l'objectif se présentent comme suit :

- ✓ *les dépenses de personnels* ont été exécutées à hauteur de 409,8 milliards contre un objectif de 428,6 milliards, soit une économie de 18,8 milliards, expliquée principalement par l'application de la mesure de suspension des salaires des enseignants grévistes, ainsi que le retard observé dans la transmission de certains dossiers de premier mandatement.
- ✓ *les Subventions et transferts* ont été accordés à hauteur 58,7 milliards pour une prévision initiale de 65,2 milliards. Il ressort une sous consommation de 6,5 milliards due au retard dans l'exécution de la subvention allouée aux écoles privées.
- ✓ *les intérêts sur la dette* ont été payés à hauteur de 136,0 milliards pour un objectif de 143,4 milliards, dégageant une marge de 7,4 milliards qui s'explique essentiellement par l'évolution du taux de change du dollar en deçà du niveau prévisionnel. Les intérêts sur la dette intérieure se chiffrent à 24,1 milliards pour un objectif de 23,4 milliards tandis que ceux sur la dette extérieure ressortent à 111,9 milliards pour une prévision de 120 milliards.
- ✓ *les dépenses d'investissement*, ont été réalisées à hauteur de 342,4 milliards, pour un objectif de 344,2 milliards, soit un taux d'exécution de 99,5%. Ces dépenses ont été financées à 44,8% sur les

ressources intérieures et 55,2% sur les ressources extérieures.

- S'agissant des dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures, elles se sont élevées à 153,4 milliards contre un objectif de 149,8 milliards, soit un taux d'exécution de 102,4%, expliqué essentiellement par le niveau d'exécution des dépenses dans le secteur de l'éducation.
- Quant aux dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures, elles ont été exécutées à hauteur de 189,0 milliards pour un objectif de 194,4 milliards. Ces dépenses comprennent 161,4 milliards d'emprunts-projets et 27,6 milliards de dons-projets.

II.2.c. Financement

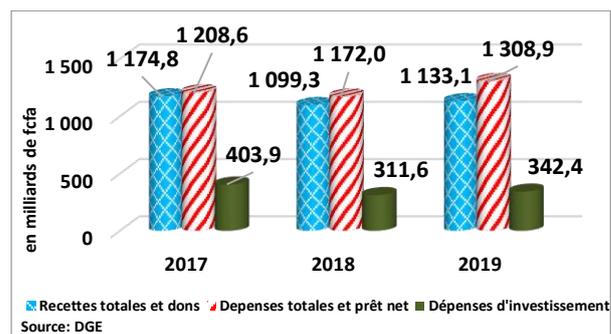
A fin mars 2019, le déficit budgétaire est ressorti à 164,7 milliards contre un niveau prévisionnel de 222,7 milliards, soit une amélioration du solde budgétaire de 58,0 milliards.

Ce déficit budgétaire a été financé par le recours aux marchés monétaires et financiers pour la mobilisation d'un montant de 424,4 milliards contre un niveau prévisionnel de 350,5 milliards. Ces émissions comprennent des bons du trésor de 193,7 milliards, des emprunts obligataires de 134,0 milliards et des obligations du trésor de 31,5 milliards.

L'amortissement de la dette publique s'est établi à 214,6 milliards pour un niveau attendu de 187,6 milliards. Il se compose de 190,4 milliards de dette intérieure et de 24,2 milliards de dette extérieure.

S'agissant de la dette fournisseur, l'Etat a procédé à l'apurement des restes à payer au titre de 2018 pour un montant de 130,1 milliards.

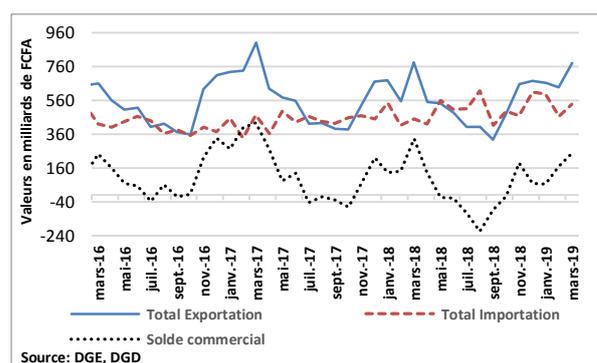
Graphique 10 : Indicateurs des finances publiques à fin mars



II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

Au terme du premier trimestre 2019, les *échanges extérieurs de marchandises* ont été caractérisés en valeur par une hausse des exportations (+3,2%) et des importations (+13,5%). Les exportations ont été soutenues par un accroissement à la fois des prix (+2,3%) et des volumes (+0,9%). Il en est de même pour les importations dont les prix ont augmenté de 5,0% et les volumes de 8,1%. Cette orientation des prix a induit un fléchissement des termes de l'échange de 2,6%. Le solde commercial est ressorti positif à 482,7 milliards, en repli de 20,6% par rapport à l'excédent commercial du premier trimestre 2018. Quant au taux de couverture des importations par les exportations, il s'est affiché à 130%, en retrait de 13 points par rapport à fin mars 2018.

Graphique 11: Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels)



✓ Exportations

Hausse en valeur des ventes à l'extérieur, soutenue principalement par un accroissement des prix

La progression de 3,2% enregistrée au niveau des exportations repose essentiellement sur les produits

primaires. En effet, ceux-ci ont augmenté en valeur de 10,3%, sous l'effet du regain des prix (+3,1%) et des volumes (+6,9%).

Les produits primaires ont été portés notamment par l'accroissement en valeur des ventes des produits de l'« agriculture industrielle et d'exportation » (+3,9%) et des produits miniers (+41,1%).

Concernant les produits de l'« agriculture industrielle et d'exportation », ils profitent notamment d'une progression en valeur du café vert (+59,0%), du cacao fève (+4,9%), de la banane (+13,9%) et du caoutchouc (+2,6%). Par ailleurs, il est à noter une légère reprise des exportations de noix de cajou qui se sont accrues de 0,5% en valeur, avec une augmentation des quantités exportées de 31,2%. Cette hausse des quantités exportées de noix de cajou serait en lien avec l'écoulement des stocks résiduels de la campagne 2018 achetés par le Conseil Coton Anacarde à travers l'opération « zéro stock 2018 » initiée par l'Etat au mois de janvier 2019.

Quant aux produits miniers, leur progression provient essentiellement de la hausse en valeur des ventes de pétrole brut (+72,0%), d'or (+9,8%) et des « autres perles et pierres précieuses » (+61,8%). Les quantités à l'export de ces trois produits se sont accrues de 75,3%, 1,2% et 57,8%, respectivement.

Par contre, les ventes en valeur des produits transformés ont connu un reflux de 9,9% imputable aux « conserves et préparations alimentaires » (-15,3%) ainsi qu'aux « produits manufacturés » (-19,0%). Ces derniers ont subi une contraction des quantités vendues de produits pétroliers (-19,4%), de ciment (-10,2%), de textiles et chaussures (-13,5%) et des plastiques (-38,8%). Du côté des « conserves et préparations alimentaires », le fléchissement en valeur provient principalement des quantités vendues de sucre (-38,1%), de jus d'ananas (-72,1%) et des préparations à base de céréales (-9,8%).

✓ *Importations*

Accroissement en valeur des importations, porté par la hausse des volumes et des prix

L'accroissement en valeur des importations de 13,5% à fin mars 2019, est en lien avec la progression de l'ensemble des composantes, à savoir les biens de consommation (+8,1%), les biens intermédiaires (+23,3%) et les biens d'équipements (+12,2%). Ces trois types de biens ont bénéficié à la fois d'une hausse des prix et des volumes.

Les importations de biens de consommation en valeur ont augmenté principalement sous l'effet des produits alimentaires (+17,6%), notamment le riz (+27,3%), le blé tendre (35,5%), les boissons (+29,6%). Elles ont enregistré également une hausse en valeur de 3,3% des autres biens de consommation, spécifiquement le caoutchouc (+23,6%), les « produits divers des industries chimiques » (+45,6%) ainsi que les « meubles et mobiliers médico-chirurgical » (+35,0%). Il convient de relever qu'en liaison avec l'application de la mesure de réduction de l'âge des véhicules importés, les achats de véhicule ont chuté de 72,0% en volume et de 26,4% en valeur. Cette baisse provient des véhicules de seconde main.

Quant aux achats de biens intermédiaires, elles ont progressé en valeur sous l'impulsion de l'approvisionnement en pétrole brut (+16,4%), en « fer, fonte, acier et ouvrage en acier » (+41,5%), en produits métalliques (+41,6%), en engrais (+174,7%) et en clinker (+11,2%). Le pétrole brut qui constitue près de la moitié des importations de biens intermédiaires a subi une hausse des prix de 18,3% et une baisse du volume de 1,6%.

En ce qui concerne les importations de biens d'équipement, leur augmentation en valeur provient essentiellement de la hausse des factures d'achat de machines électriques (+19,0%), d'instruments de précision (+20,6%), de machines mécaniques (+13,1%) et de « matériels de transport routier » (+5,3%).

✓ *Structure des échanges commerciaux de biens*

Prédominance des produits primaires dans les exportations

A l'instar du premier trimestre 2018, les ventes en valeur de produits ivoiriens à l'extérieur sont dominées par les produits primaires. Ceux-ci constituent 69,4% des exportations contre 30,6% pour les produits transformés.

Les produits primaires exportés sont constitués essentiellement de produits de l'agriculture (77,5%), notamment le cacao fèves (56,4%).

Comparée à la même période de 2018, la structure des exportations laisse entrevoir une hausse de la part des produits primaires (de 65,0% à fin mars 2018 à 69,4% à fin mars 2019) et un fléchissement de la proportion de produits transformés (de 35,0% à fin mars 2018 à 30,6% à fin mars 2019).

Au niveau des produits primaires, la part de l'agriculture d'exportation, particulièrement le cacao fève est passée de 59,3% à fin mars 2018 à 56,4% sur la période correspondante de 2019. Quant aux produits miniers, leur part qui représentait 17,3% à fin mars 2018 a atteint 22,2% à fin mars 2019.

Tableau 5 : Structure des exportations en valeur 3 mois 2018-2019

	2018	2019
Exportations hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Produits primaires	65,0%	69,4%
Agriculture vivrière, Elevage, Pêche	0,4%	0,3%
Agriculture d'exportation	82,3%	77,5%
<i>dont: cacao fèves</i>	59,3%	56,4%
<i>dont: noix de cajou</i>	6,3%	5,7%
Produits miniers	17,3%	22,2%
<i>dont: pétrole brut</i>	6,9%	10,8%
<i>dont: Or</i>	8,2%	8,2%
Produits transformés	35,0%	30,6%
1ère Transformation	44,4%	49,9%
<i>dont: Cacao transformé</i>	26,6%	31,1%
Conserves et Préparation Alimentaires	3,6%	3,4%
Manufacturiers	52,0%	46,7%
<i>dont: Produits pétroliers</i>	31,9%	29,2%

Source : DGE, DGD

Concernant les produits transformés, la proportion du cacao transformé s'est améliorée de 4,5 points de pourcentage et est passée à 31,1% à fin mars 2019. Par

contre, le poids des produits manufacturiers, spécifiquement les produits pétroliers a reculé de 2,7 points de pourcentage pour s'afficher à 29,2% à fin mars 2019.

Les importations dominées principalement par les biens de consommation et les biens intermédiaires

A fin mars 2019, la structure des importations en valeur n'a pas varié comparativement à la même période de 2018. En effet, les factures d'achats de biens à l'extérieur sont composées majoritairement des biens de consommations (48,7%), suivis des biens intermédiaires (32,9%) et des biens d'équipement (18,3%).

Les produits alimentaires sont constitués essentiellement de riz (31,1%), de blé tendre (9,5%) et de poissons (25,1%) tandis que les autres biens de consommation sont composés principalement de produits pétroliers (31,7%), de plastiques (14,4%).

Tableau 6 : Structure des importations en valeur 3 mois 2018-2019

	2018	2019
Importation hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Biens de Consommation	51,1%	48,7%
Produits alimentaires	33,9%	36,9%
<i>dont: Poissons</i>	28,1%	25,1%
<i>Riz</i>	28,7%	31,1%
Autres biens de consommations	66,1%	63,1%
<i>dont: Produits pétroliers</i>	31,7%	29,5%
<i>Plastiques</i>	11,3%	14,4%
Biens intermédiaires	30,3%	32,9%
<i>dont: Pétrole brut</i>	43,6%	41,1%
<i>Fer, fonte, acier et ouvrages en acier</i>	17,0%	19,5%
Biens d'équipement	18,5%	18,3%
<i>dont: Machines mécaniques</i>	47,1%	47,5%
<i>Machines électriques</i>	21,3%	22,6%
<i>Matériels de transport routier</i>	19,4%	18,2%

Source : DGE, DGD

Le pétrole brut (41,1%) et les « fer, fonte, acier et ouvrages en acier » sont les principales composantes des importations de biens intermédiaires.

En ce qui concerne les biens d'équipement, les machines mécaniques occupent la première place (47,5%).

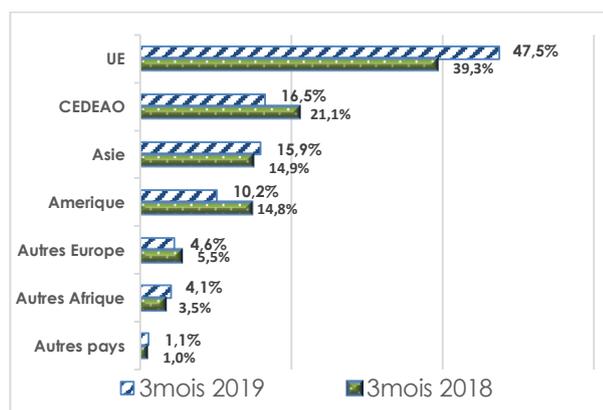
✓ Répartition géographique des échanges

L'Union Européenne en tête des clients de la Côte d'Ivoire

Au terme du premier trimestre 2019, l'Union Européenne (UE), la CEDEAO, l'Asie et l'Amérique se sont affichés comme les destinations privilégiées des **exportations** ivoiriennes, en accueillant respectivement 47,5%, 16,5%, 15,9% et 10,2% des produits ivoiriens.

Par rapport à fin mars 2018, la part des exportations à destination de l'UE et de l'Asie a augmenté respectivement de 8,2 et 1,0 points de pourcentage. A l'inverse, la part des ventes de produits ivoiriens dans la zone CEDEAO et en Amérique ont reculé respectivement de 4,5 et 4,6 points de pourcentage.

Graphique 12: Répartition géographique des exportations à fin mars 2019



Source : DGE, DGD

En Europe, la clientèle ivoirienne comprend essentiellement les Pays Bas, la France, la Belgique, l'Allemagne et l'Espagne qui ont acquis respectivement 14,2%, 8,4%, 6,4%, 5,8% et 5,0% du total des exportations en valeur.

En Asie, les principaux clients de la Côte d'Ivoire ont été la Malaisie (4,1 %), le Vietnam (3,4%), la Chine (2,8%) et l'Inde (2,3%). Ces ventes ont concerné essentiellement le cacao fèves, le caoutchouc, la noix de cajou et le coton en masse.

Dans la zone CEDEAO, la Côte d'Ivoire a écoulé ses produits notamment sur le marché burkinabé (5,4%), malien (5,1%), ghanéen (1,5%) et nigérien (1,2%).

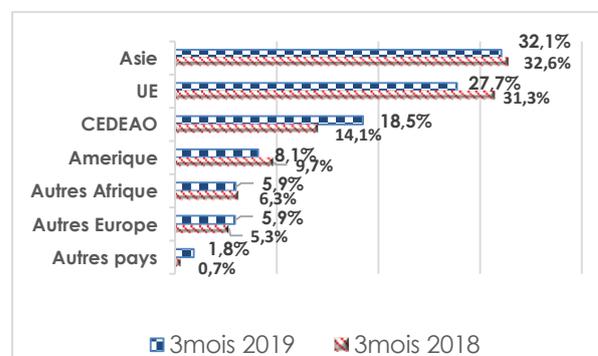
Sur le continent américain, les Etats-Unis se sont affichés comme le principal client de la Côte d'Ivoire, avec 7,1% de la valeur totale des exportations. Le géant de l'économie mondiale achète principalement du cacao fèves. De nombreuses entreprises américaines prospèrent dans ce domaine sur le sol ivoirien.

Le continent asiatique principal source d'approvisionnement de la Côte d'Ivoire

En ce qui concerne **les importations**, le continent asiatique s'est affiché en tête des pays fournisseurs de la Côte d'Ivoire avec 32,1% de la valeur totale des achats à l'extérieur. Il a été talonné par l'UE (27,7%), la CEDEAO (18,5%) et l'Amérique (8,1%). Ces quatre entités ont fourni 86,4% des importations ivoiriennes.

Par ailleurs, comparativement au premier trimestre 2018, les parts des achats de marchandises en provenance de l'Asie, de l'UE et de l'Amérique se sont effritées respectivement de 0,5, 3,6 et 1,6 points de pourcentage. Par contre, la facture des achats sur le marché de la CEDEAO s'est accrue de 4,4 points de pourcentage.

Graphique 13: Répartition géographique des importations à fin mars 2019



Source : DGE, DGD

En Asie, la Chine et l'Inde ont été les principales sources d'approvisionnement de la Côte d'Ivoire avec respectivement 18,0% et 3,7% des importations.

En Europe, la Côte d'Ivoire a privilégié la France (10,5%), le Royaume-Uni (2,7%), l'Allemagne (2,7%), l'Italie (2,3%) et l'Espagne (2,2%) pour ses achats de produits.

Sur le **continent américain**, la Côte d'Ivoire a eu recours essentiellement aux Etats-Unis (6,0%) pour satisfaire ses besoins, spécifiquement en produits pétroliers.

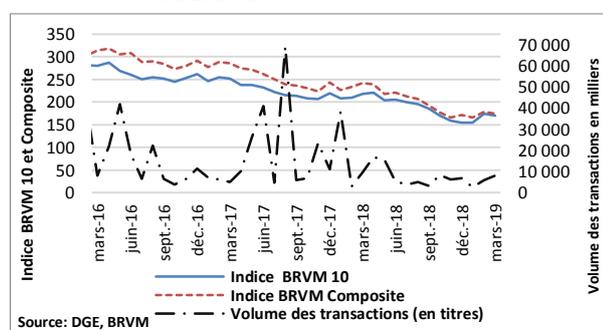
Dans la **zone CEDEAO**, le Nigéria demeure le premier pays de ravitaillement de la Côte d'Ivoire, avec 14,3% de l'ensemble des importations ivoiriennes en valeur. Au niveau mondial, ce mastodonte de l'économie Ouest-africaine s'est positionné à la deuxième place dans le classement des pays fournisseurs de la Côte d'Ivoire, loin devant certaines grandes puissances, notamment la France, les Etats-Unis, l'Inde, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Les importations ivoiriennes en provenance du Nigeria ont concerné essentiellement le pétrole brut.

II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.4.a. Marché boursier

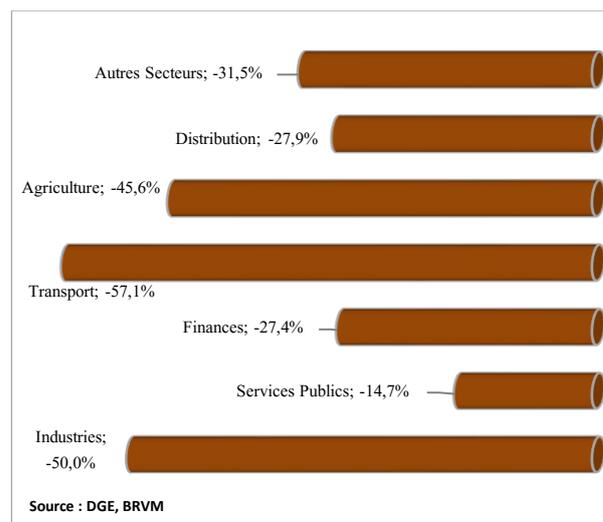
Le marché boursier sous régional a été caractérisé par la baisse des indices boursiers de référence et de la capitalisation boursière.

Graphique 14 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Les indices BRVM 10 et BRVM composite ont reculé respectivement de 21,6% et de 26,1% sous l'effet de la baisse de l'ensemble des indices sectoriels. Les indices « BRVM-Transport » (-57,1%), « BRVM-Industrie » (-50,0%), « BRVM-Agriculture » (-45,6%), « BRVM-Finances » (-27,4%), et « BRVM-Distribution » (-27,9%) ont connu les baisses les plus fortes.

Graphique 15: Evolution des indices boursiers par secteur



S'agissant de la capitalisation boursière, elle a fléchi de 14,7% du fait de la baisse de la capitalisation du marché des actions de 28,0% combinée à une hausse de celle du marché des obligations de 15,6%. Le volume et la valeur transigés ont enregistré des replis respectifs de 67,4% et 68,2%. Ceci dénote la faible liquidité de la place boursière.

Au mois de mars 2019, la valeur totale des transactions s'est établie à 8,44 milliards pour 8 193 866 titres échangés. La rotation moyenne mensuelle des titres sur le marché s'est située à un taux de 0,6%. Quant au taux de rendement moyen, il s'est affiché à 8,4%. La rentabilité globale moyenne au 29 mars 2019 s'est située à 8,5% avec un PER⁴ moyen de 10,7 et une prime de risque à 2,8 %.

La BRVM continue d'enregistrer un réajustement après trois années de forte hausse des indices. Les prises de bénéfices des investisseurs, l'attractivité du marché des obligations et la désaffection des petits porteurs expliquent ce réajustement du marché. Les instances dirigeantes de la BRVM ont entrepris de redynamiser le marché en stimulant l'offre et la demande de titres. Leurs actions ont consisté en la promotion du marché sur d'autres continents et l'incitation pour de nouvelles entreprises à intégrer la Bourse. Les effets de ces actions devraient se faire sentir à moyen terme.

⁴ PER : Price Earning Ratio

II.4.b. Situation monétaire

La situation monétaire à fin mars 2019, a été marquée par l'accroissement de la masse monétaire au sens large (M2) de 9,4% (+832,0 milliards) qui s'est située à 9 686,0 milliards. Cette évolution a été portée par des créances intérieures de 23,2% (+1 777,0 milliards), atténuée par le recul des actifs extérieurs nets de 34,3% (-1 018,8 milliards).

Les crédits intérieurs ont atteint 9 446,7 milliards résultant de la progression des créances sur l'économie de 10,4% (+662,7 milliards) et de la hausse des créances nettes sur l'Administration centrale de 84,6% (+1 114,3 milliards).

Sur le premier trimestre 2019, le montant cumulé des nouvelles mises en place de crédits ordinaires s'est élevé à 1 115,6 milliards en baisse de 9,1% (-112,1 milliards) par rapport à la même période de 2018. Ce retrait est en relation avec la diminution des crédits accordés aux « Particuliers » (-153,9 milliards), aux « Autres sociétés » (-78,9 milliards), aux « Clients divers » (-21,5 milliards), à l'« Etat et organismes assimilés » (-16,8 milliards), aux « Personnels des banques » (-5,4 milliards) et à la « Clientèle financière » (-3,8 milliards). Cette baisse a été amoindrie par la hausse des montants des crédits octroyés aux « Entreprises individuelles » (+112,2 milliards), aux « Sociétés d'Etat et EPIC » (+41,5 milliards) et aux « Assurances et caisses de retraite » (+13,9 milliards).

Les montants cumulés des effets de commerce escomptés et des dépôts se sont affichés respectivement à 249,6 milliards et 511,7 milliards. Ce qui correspond à une hausse de 1,4% (+3,5 milliards) pour les escomptes d'effets de commerce et de 5,4% (+26,4 milliards) pour les dépôts.

En ce qui concerne les taux appliqués sur la période sous revue, le taux d'intérêt moyen des crédits ordinaires est ressorti à 6,4%, en hausse de 0,2 point. Le taux moyen d'escompte des effets de commerce s'est situé à 7,0%, en baisse de 0,1 point. En ce qui concerne le taux créditeur moyen pour les dépôts, il s'est accru de 0,1 point et a atteint 4,9%.

La durée moyenne des crédits s'est établie à 26,1 mois au titre des trois premiers mois de 2019 en hausse de 6,5 mois par rapport à la même période de 2018.

Ainsi, la note d'enquête de conjoncture sur le secteur bancaire conduite par la DGE a fait ressortir que l'activité bancaire a évolué favorablement au premier trimestre 2019. En termes de perspectives, les banquiers misent sur une bonne orientation du volume des activités bancaires au deuxième trimestre 2019, dans un contexte de stabilité des prix.

Par ailleurs, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a décidé, le 6 mars 2019, de maintenir inchangé le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité à 2,50%. Cette décision vise à continuer d'accompagner la croissance économique dans l'UEMOA sans pénaliser les conditions de rémunération des dépôts bancaires. Le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal demeure également inchangé à 4,50%, en vue de poursuivre l'amélioration du fonctionnement du marché monétaire. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union est maintenu à 3,0%.

CONCLUSION

L'activité économique connaît une évolution favorable au premier trimestre 2019, portée principalement par les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Cette dynamique devrait s'intensifier sur le reste de l'année avec l'accélération de la mise en œuvre des grands projets d'infrastructures prévus dans le PND 2016-2020 (transport urbain, économie numérique, routes) et le renforcement de la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement 2019-2020.

DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage
Tél. (00225) 20 20 09 58 / 20 20 09 24 / 20 20 09 25
04 BP 650 Abidjan 04 - Email: sd.c.dppse@dge.gouv.ci
site internet: www.dppse.ci